

AGENACTU



www.agen.fr

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

PROGRAMME MUNICIPAL 2020-2026 MI-MANDAT 2023 : ENSEMBLE, FAISONS LE POINT

**NOUVEAU STADE ARMANDIE
ENGAGEMENT N°19, 7 OCTOBRE 2022,
PAROLE TENUE !**

SOMMAIRE

03 ÉDITO

04 LES ACTUALITÉS EN IMAGES

06 HOMMAGE À P. CHOLLET

07 MODE D'EMPLOI

08 LE POINT SUR LES ENGAGEMENTS DE MANDAT

- GÉRER RIGOREUSEMENT LES FINANCES DE LA VILLE
- RELEVER LE DÉFI DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU MIEUX VIVRE-ENSEMBLE
- RELEVER LE DÉFI CITOYEN : VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE MUNICIPALE
- RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- RELEVER LE DÉFI DES NOUVELLES MOBILITÉS
- RELEVER LE DÉFI DU NUMÉRIQUE
- RELEVER LE DÉFI ÉCONOMIQUE
- ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES ISSUS DE LA CONCERTATION AVEC LES AGENAIS
- ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES ISSUS DE LA COMMISSION COVID

58 EXPRESSION POLITIQUE

N°20 - Août 2023 Le magazine de la Ville d'Agen

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean DIONIS

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION
Valérie PITOUS

RÉDACTION
Julien Sauvage-Ferezin, Arthur Guillonnet, Romane Martin
Valérie Pitous

CRÉATION GRAPHIQUE
PAO/COM Ville d'Agen

PHOTOS
Ville d'Agen, Agglomération d'Agen, Julien DOMEQ

IMPRESSION
Imprimerie Graphic Sud

TIRAGE
20 000 exemplaires

Ce magazine est disponible en version électronique sur le site www.agen.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux de la Ville :



Hôtel de Ville
Place Dr Esquirol - BP 30003 - 47916 Agen Cedex 09
Tél. : 05 53 69 47 47 - Fax : 05 53 66 25 61
Email : cabinetdumaire@agen.fr
Site internet : www.agen.fr

La mairie vous accueille :
Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (17h le vendredi)



Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement et blanchi sans chlore.

ÉDITO DU MAIRE



BONNE PREMIÈRE MI-TEMPS AGENAISE, ENSEMBLE RÉUSSISSONS LA DEUXIÈME !

Nous sommes déjà à la moitié de notre mandat 2020-2026.

Comme vous le savez, nous pilotons l'action municipale sur la base du contrat municipal passé entre notre équipe et vous, contrat qui a été revu à la lumière de la secousse COVID. Nous mettons toute notre énergie à tenir parole et à vous rendre compte.

L'année 2022 a vu la réalisation d'engagements importants de notre programme (Stade Armandie, Place Jasmin...) mais aussi des avancées fortes en matière de culture (Rencontres Michel Serres...), d'éducation ou de démocratie participative. Bref, ensemble, nous avons fait une bonne première mi-temps agenaise.

Pour la deuxième mi-temps (2023/2026), nous avons décidé, en plus de notre programme bien sûr, de mettre l'accent sur deux priorités politiques : la lutte contre l'isolement et l'amélioration de la propreté urbaine. À Agen, on s'occupe de ses voisins, de ses aînés. À Agen, ensemble, nous allons faire des progrès en matière de propreté.

Enfin, la transition écologique...

Déjà en 2020, au moment de notre élection, nous étions lucides sur la transition écologique qui s'imposait à nous. Depuis, nous sommes au travail et en mouvement pour qu'Agen réussisse sa transition environnementale autour de 3 lignes forces : **Décarboner, réduire et s'adapter.**

Nous le ferons de manière transversale en lien avec tous les champs d'actions de la vie municipale (préservation de la biodiversité, végétalisation, points de fraîcheurs...), nous le ferons main dans la main avec l'Agglomération (révolution des poubelles, coupure de l'éclairage public de 23h à 6h du matin...).

Enfin, Agen joue pleinement son rôle de moteur d'une Agglomération entreprenante avec le développement du pôle d'enseignement supérieur, l'ouverture du 2^{ème} échangeur sur l'A62, le développement du Technopole Agen Garonne ou encore l'ouverture au 1^{er} trimestre 2024 du Pont de Camélat. Et les résultats sont là : l'Agglomération d'Agen connaît un taux de chômage historiquement bas de 6,2% !

Agen bouge, Agen se transforme mais Agen reste solidaire. Ensemble continuons à faire notre part dans le vaste chantier des transitions qui s'imposent à nous.

Je suis personnellement preneur de toutes vos remarques, critiques ou propositions que vous pourrez m'adresser à jean.dionis@agen.fr. Je mettrai un point d'honneur à vous répondre !

Bonne rentrée 2023 à toutes et à tous,

Amitiés agenaises

Jean Dionis
Maire d'Agen

LES ACTUALITÉS EN IMAGES



Novembre 2022

▲ Une délégation agenaise, conduite par Clémence Brandolin-Robert, 1^{ère} Adjointe, à Corpus Christi

Dans le cadre du Jumelage entre la Ville d'Agen et la Ville de Corpus Christi (Texas), une délégation agenaise de 7 personnes a fait le déplacement aux États-Unis du 27 octobre au 2 novembre 2022 afin d'échanger sur de nouveaux projets d'échanges (élargissement des échanges de jeunes, développement des échanges culturels : semaine américaine à Agen du 27 mai au 2 juin 2024) en vue de redynamiser notre jumelage.



Janvier 2023

▲ Agen célèbre son prix Nobel Alain Aspect

Alain Aspect, né à Agen le 15 juin 1947, prix Nobel de physique 2022 était en Agenais le 26 janvier dernier. Il a donné son nom à l'école d'Astaffort qu'il a fréquenté, puis s'est rendu au lycée Bernard-Palissy où il a souhaité rendre hommage au professeur qui lui a donné le goût de la physique, avant de donner une conférence en soirée sur la physique quantique au Théâtre Ducourneau.



Février 2023

▲ Match du tournoi des 6 nations U20 France-Écosse

Le 24 février dernier, le nouveau stade Armandie accueillait son premier match international. La rencontre France-Ecosse du Tournoi des 6 Nations U20 s'est déroulée à guichets fermés



Avril 2023

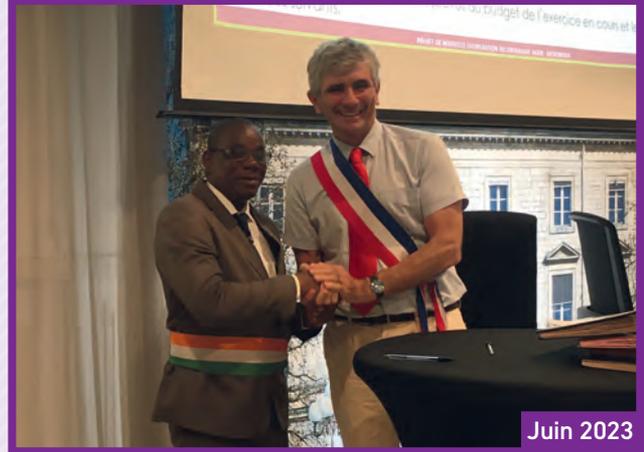
▲ Agen terre du jeu d'échecs avec le championnat de France Jeunes

Durant toute la semaine de Pâques, le championnat de France d'échecs jeunes organisé par la Fédération Française d'Échecs rassemblait plus de 4000 personnes (1500 jeunes et 3000 accompagnants) venus de la France entière et d'Outre-mer. Cette manifestation est désormais bien ancrée en Agenais.



▲ **Les Cadettes du SUA championnes de France**

Le 10 juin 2023, les Cadettes sur SUA Rugby marquaient l'histoire de notre club. Elles deviennent championnes de France U18 sur la pelouse du stade Sainte Germaine au Bouscat. Elles affrontaient ce jour-là les filles du Stade Rennais Rugby.



▲ **Agen fait sa part avec Djebonoua (Côte d'Ivoire)**

Sur la thématique de l'accès à l'eau potable, une délégation ivoirienne de 6 personnes a fait le déplacement à Agen du 22 au 28 juin 2023 afin de signer une nouvelle convention de coopération décentralisée en présence des Présidents des Petits colibris d'Agen et de Djébonoua, pour les 3 années à venir, dans les domaines de l'eau potable, l'énergie solaire, les échanges scolaires, les échanges socio-culturels, professionnels et d'aide aux associations locales.



▲ **Félicitation à nos bacheliers mention Très Bien**

Le 12 juillet 2023, 78 jeunes agenis ont eu l'honneur de recevoir la mention très bien au baccalauréat. Accueillis en Salle des Illustres, ce fut l'occasion de les féliciter, ainsi que leurs parents, leurs professeurs et les équipes pédagogiques de nos 4 lycées (B. Palissy, De Baudre, Lomet et Saint Caprais) et les récompenser pour leur travail et d'encourager ces futurs étudiants dans leurs parcours respectifs.

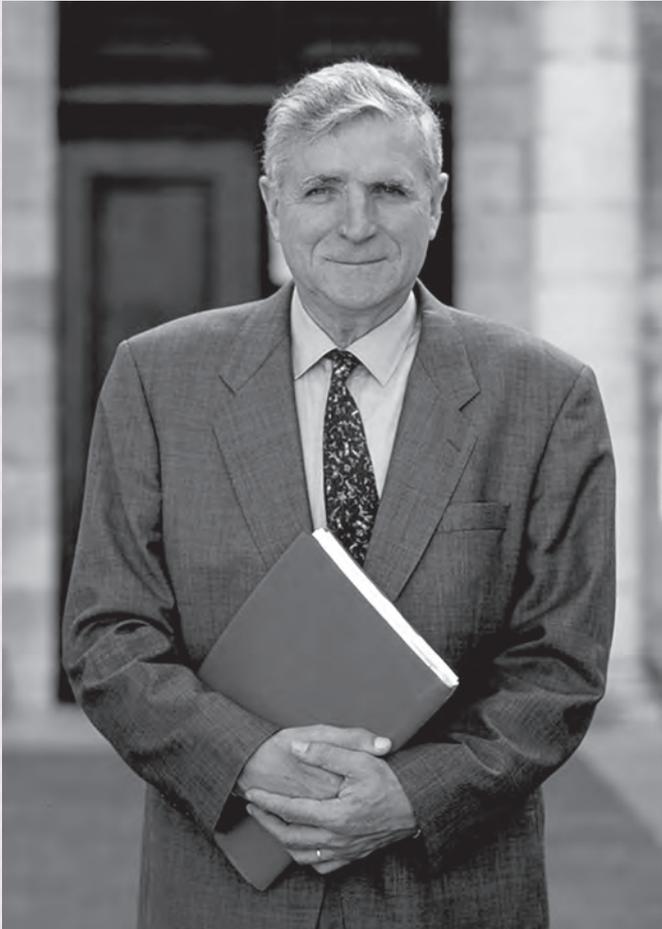


EN ÉTAT DE CORROSION AVANCÉE, LA PASSERELLE GAUJA EST DÉSORMAIS FERMÉE

À compter du 1^{er} juillet 2023 la passerelle piétonne Gauja enjambant la voie ferrée au niveau de la gare d'Agen sera fermée pour la sécurité des usagers l'empruntant régulièrement. En effet, le dernier rapport technique remis début juin 2023 par la SNCF à la Ville d'Agen met en avant une corrosion avancée de la passerelle faisant craindre pour sa stabilité.

Les piétons pourront trouver un itinéraire de substitution permettant de faire le lien entre les quais du canal et la gare en passant soit par le pont Paul Picketty soit par le pont de la Libération.

La Ville d'Agen est consciente des désagréments subis par tous les usagers, occasionnels ou habituels, de la passerelle Gauja. Elle les remercie pour leur compréhension. Une fois les études techniques et les travaux de mise au norme calés, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de sa date de réouverture.



HOMMAGE À PAUL CHOLLET, MAIRE D'AGEN DE 1989 À 2001

Extrait du discours prononcé par Jean DIONIS, Maire d'Agen à l'occasion des obsèques de Paul CHOLLET à la Cathédrale d'Agen

**ADIEU CHER DOCTEUR, ADIEU MONSIEUR LE MAIRE,
ADIEU PAUL. AGEN VOUS DIT MERCI !**

Avec l'accord de ses enfants, j'ai le privilège d'exprimer à la fois le Merci et l'Adieu d'Agen à l'un de ses Maires les plus aimés et l'un de ses plus illustres serviteurs. Permettez-moi de concentrer son regard et son propos sur la relation passionnée qu'entretenait le Docteur Chollet avec sa ville d'adoption et sur l'empreinte qu'il laissera sur sa ville et dans le cœur des Agenaises et des Agenais.

Le Docteur Chollet à Agen, ce fut d'abord un rayonnement exceptionnel de médecin, un citoyen pleinement engagé dans la vie associative, un couple avec sa femme Monique et une famille avec ses 5 enfants porteurs d'une joie et d'une énergie de vivre véritablement extraordinaires, une grande finesse et enfin, une grande culture générale et politique.

Le premier rendez-vous électoral du Docteur Chollet avec les citoyens agenais date de 1981 lors de son élection comme Conseiller général d'Agen-Centre. De manière plus prévisible, il devient Député en 1986 lorsque la loi instaure la proportionnelle départementale. La force de sa personnalité lui permet

d'être réélu en 1988. Agen choisit le Docteur Chollet comme Maire en 1989 et le réélit en 1995.

Spectateur privilégié de ces 12 ans, je tenais à partager avec vous ce que j'ai appris du Docteur Chollet.

Premièrement, le travail : Très humain, avec ses concitoyens, très dur avec lui-même, le Docteur Chollet apportait à chacune et à chacun des Agenais considération, écoute, temps... malgré un emploi du temps de Député-Maire épuisant. Oui, le Docteur Chollet nous a appris et rappelé que les élus de la République devaient d'abord travailler.

Deuxièmement, le refus du sectarisme, ce qui était novateur à l'époque. Guidé par une volonté et une pratique permanente de dépassement de ces clivages surfaits et anesthésiants, le Docteur Chollet était un passionné du rassemblement de toutes les forces de sa ville, à la seule condition qu'elles soient bienveillantes...

Troisièmement, l'obsession de l'influence agenaise. Le Docteur Chollet fut, pour Agen, un formidable Député-Maire. Il avait d'emblée compris l'importance de la synergie entre ses deux principaux mandats pour construire ce qu'il estimait être la nécessaire influence nationale de la Ville d'Agen, qui, grâce à son Député-Maire, était prête.

Prête à saisir l'opportunité de la déconcentration des écoles supérieures nationales et à gagner la compétition territoriale de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire.

Prête encore, lorsque l'armée française se restructurait autour de son plan " Armée 2000 ", à gagner la compétition de la constitution du 48^{ème} Régiment de Transmissions et de son implantation à Agen.

Prête enfin, en tandem avec le Président du Conseil Général de l'époque Jean François-Poncet, à se saisir du plan " Université 2000 ", pour faire d'Agen la ville universitaire qu'elle est aujourd'hui, fière de ses 3 000 étudiants.

La voilà, la leçon de sciences politiques du Docteur Chollet appliquée à Agen : du travail, toujours ! Du sectarisme, jamais ! De la ténacité pour construire au niveau départemental, régional, national la reconnaissance nécessaire à sa ville et, enfin, être le Maire de toutes et de tous...

Au nom du Conseil Municipal de la Ville d'Agen et de tout le peuple agenais, je vous présente, François, Jean-Baptiste, Pierre, Véronique et Emmanuelle, ainsi qu'à toute votre famille, nos plus sincères condoléances et l'expression de toute notre sympathie.

BILAN DE MANDAT

MODE D'EMPLOI : SUIVEZ NOUS À LA TRACE

ENGAGEMENT PAR ENGAGEMENT

TENIR PAROLE, VOUS RENDRE COMPTE

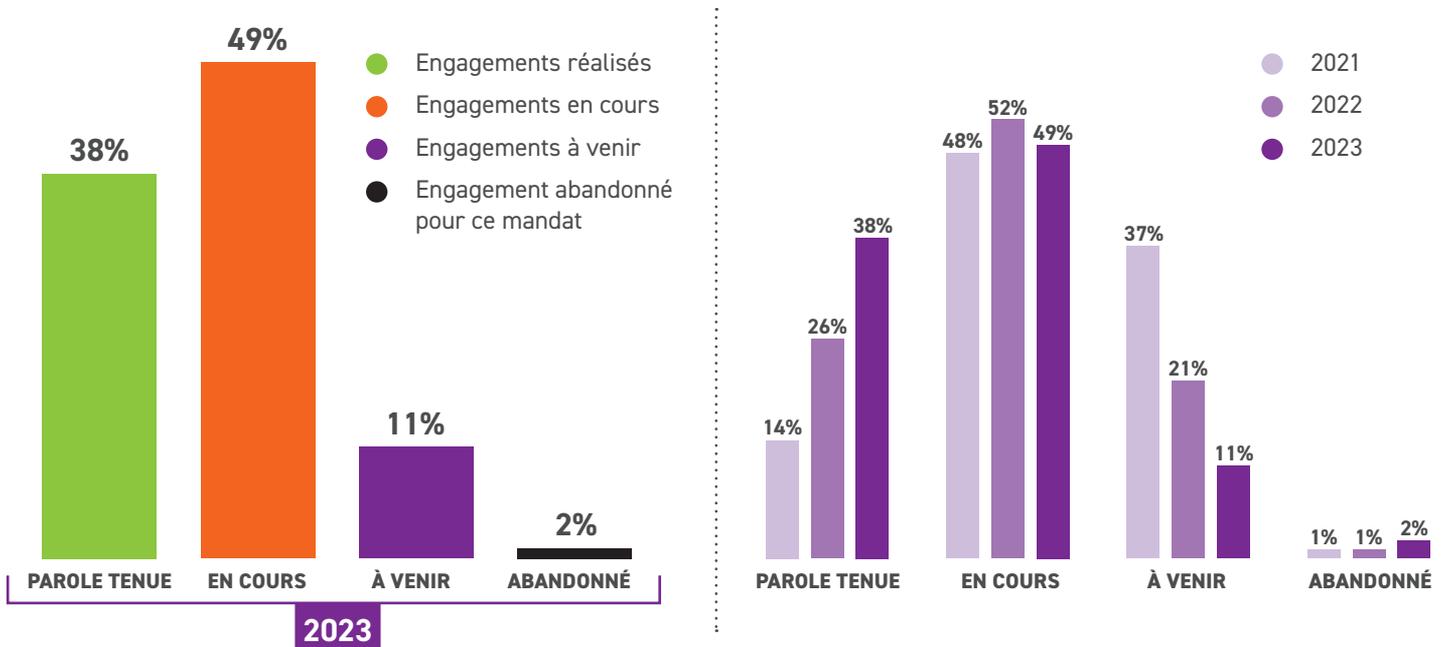
Depuis 2008, l'équipe municipale s'engage sur un véritable contrat moral avec les Agenais. Ce programme de mandat, qui rassemble 120 engagements, et qui a été revu à la lumière de la crise du COVID est la feuille de route qui guide l'action des élus dans chacune des délégations.

Comme chaque année, nous faisons le point engagement par engagement, de l'état d'avancement du programme sur lequel vous nous avez élus en mars 2020.

<p>Titre de l'engagement</p> <p>Numéro de l'engagement</p> <p>Texte original issu du programme de 2020</p> <p>Point d'étape à août 2023</p>	<p>NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS SUR TOUTE LA DURÉE DU MANDAT</p> <p>ENGAGEMENT N°1</p> <p>EN COURS</p> <p>Nous n'augmenterons pas le taux de la taxe foncière (seul taux fixé par le Conseil municipal) des contribuables agenais sur toute la durée du mandat. Ce taux restera donc stable à Agen jusqu'en 2026. Après avoir envisagé une baisse de la fiscalité, synonyme d'une réduction des ressources et donc du service public, nous avons opté pour une stabilité des taux afin de maintenir voire d'augmenter la qualité du service public rendu sur la ville (sécurité, propreté...).</p> <p>Pour la vingtième année consécutive, la Ville d'Agen n'a pas augmenté ses taux d'imposition communaux. Elle aurait pu être tentée de le faire, comme de nombreuses autres communes pour couvrir la hausse importante de ses dépenses, liée à l'inflation et à l'augmentation du coût de l'énergie. Il n'en est rien et c'est un choix fort de la municipalité qui assume par là-même la baisse de l'épargne brute qui en découle pour adopter un budget de protection des Agenais (maintien des tarifs sociaux des crèches ou des cantines par exemple).</p>	<p>Avancement de l'engagement</p>
---	--	-----------------------------------

- V** Engagements relevant exclusivement du Conseil municipal
- A** Engagements qui seront proposés au sein du Conseil communautaire avec la volonté de construire une majorité de projet pour chacun d'eux
- Q** Engagements qui feront l'objet de contrats entre la Ville et les Conseils de quartier

AVANCEMENT DU PROJET DE MANDAT (août 2023)



GÉRER RIGOREUSEMENT LES FINANCES DE LA VILLE

NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS SUR TOUTE LA DURÉE DU MANDAT



ENGAGEMENT N°1

● EN COURS

Nous n'augmenterons pas le taux de la taxe foncière (seul taux fixé par le Conseil municipal) des contribuables agenais sur toute la durée du mandat. Ce taux restera donc stable à Agen jusqu'en 2026. Après avoir envisagé une baisse de la fiscalité, synonyme d'une réduction des ressources et donc du service public, nous avons opté pour une stabilité des taux afin de maintenir voire d'augmenter la qualité du service public rendu sur la ville (sécurité, propreté...).

Pour la vingtième année consécutive, la Ville d'Agen n'a pas augmenté ses taux d'imposition communaux. Elle aurait pu être tentée de le faire, comme de nombreuses autres communes pour couvrir la hausse importante de ses dépenses, liée à l'inflation et à l'augmentation du coût de l'énergie. Elle décide de ne pas le faire et c'est un choix fort de la municipalité qui assume par là-même la baisse de l'épargne brute qui en découle pour adopter un budget de protection des Agenais (maintien des tarifs sociaux des crèches ou des cantines par exemple).

MAÎTRISER L'ENDETTEMENT DE LA VILLE



ENGAGEMENT N°2

● EN COURS

Jusqu'en 2026, nous maintiendrons la dette de la ville en-dessous de la moyenne des villes de notre taille (dette Agen 2018 : 690 € / habitant. - moyenne des villes 2018 : 1036 € / habitant).

Grace à une gestion rigoureuse (réduction des dépenses de fonctionnement et notamment maîtrise des dépenses de personnel) la Ville d'Agen a stabilisé et même réduit l'encours de sa dette depuis 2019 (24,1 M€ en 2019 ; 21,7M€ en 2022), bien en dessous des communes équivalentes : 648 € par habitant à Agen contre 999 € par habitant pour la moyenne de la strate.

CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT LE PROJET D'AGGLOMÉRATION 2020-2026



ENGAGEMENT N°3

● PAROLE TENUE

Dès le 1^{er} semestre 2020, nous proposerons au nouveau Conseil d'Agglomération une démarche de consolidation des programmes municipaux des communes membres et des priorités pour l'Agglomération agenaise sur la période 2020-2026. Cette démarche permettra de construire notre projet d'Agglomération avec la mise en place de la stratégie financière correspondante.

L'Agglomération d'Agen et ses communes membres ont approuvé, fin 2021, un pacte financier et fiscal définissant le cadre et les grandes orientations de leurs relations financières. Au 1^{er} janvier 2022, l'agglomération s'est agrandie avec la fusion avec la communauté de communes de PAPS (Puymirol/Beauville) et a modifié ses compétences. Le programme pluriannuel d'investissement, intégrant notamment le pont et le barreau de Camélat, est fortement marqué par la transition écologique (plan d'économie d'énergie sur l'éclairage public, plan vélo, révolution des poubelles, nouvelles mobilités). Dans les programmes municipaux, en 2020, ressortaient des thématiques importantes. Elle a adopté un régime d'aide à la construction de maisons de santé en 2022 et se lance, désormais, dans un maillage du territoire en faveur de tiers-lieux destinés à favoriser l'inclusion numérique.

VERS UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE DES COMPTES MUNICIPAUX



ENGAGEMENT N°4

● EN COURS

Nous avons la volonté permanente de rendre compte de manière accessible et transparente de l'usage de l'argent public aux citoyens agenais. Pour cela, la Ville s'engagera dans la démarche de certification de ses comptes et nous étudierons l'opportunité de la mise en place d'une Cour des Comptes citoyenne.

Les comptes de la ville sont disponibles de manière ouverte sur la plateforme en open data de la Ville : www.data.agen.fr

Afin d'aller plus loin dans cette volonté de transparence, la Ville s'est engagée dans l'expérimentation du Compte Financier Unique. Cette étape importante vers la certification des comptes vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

De plus, la ville a engagé à titre expérimental depuis le second semestre 2022, le lancement d'une mission d'évaluation de ses politiques publiques de propreté et de lutte contre l'isolement.

1 - 2023, UNE VILLE EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

STABILITÉ
DES TAUX D'IMPOSITION



0%
d'augmentation

UN **ENDETTEMENT**
FAIBLE



648 €
par habitant

UNE **CAPACITÉ FORTE**
D'INVESTISSEMENT



15,2 %
d'épargne brute*

*excédent de fonctionnement affecté aux investissements

Source : Compte administratif 2022 - Ville d'Agen

2 - MAIS UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE TENDU

INFLATION 2022



+7%

COÛT DE L'ÉNERGIE
2022/2023



Électricité : + 42%
Gaz : + 136%

COÛT DES MATIÈRES
PREMIÈRES ET DES
PROJETS



Acier : + 50% depuis 2021

3 - LE CONSEIL A DÉCIDÉ UN BUDGET DE PROTECTION DES AGENAIS

PAS
D'AUGMENTATION
DES **TARIFS**
"SOCIAUX"



cantine, accueil périscolaire,
accueil en centres de loisirs
et centres sociaux

PAS
D'AUGMENTATION
DES **TAUX**
D'IMPOSITION



20^{ème}
année consécutive

PRIORITÉ
À LA **TRANSITION**
ÉCOLOGIQUE



décarbonation du parc de
véhicules, travaux des bâtiments
municipaux, etc...

RELEVER LE DÉFI

DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU MIEUX VIVRE-ENSEMBLE

LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA CITOYENNETÉ

CRÉER UN PARCOURS CULTUREL DU CITOYEN AGENAIS



ENGAGEMENT N°5

● EN COURS

Les jeunes agenais et les nouveaux arrivants pourront vivre une expérience culturelle leur permettant de s'approprier l'histoire d'Agen et de développer le sentiment d'appartenance à leur ville et de fierté d'être Agenais. Dans ce cadre, une visite guidée de nos lieux patrimoniaux agenais, adaptée aux différents publics, sera organisée chaque année. Par ailleurs, nous poursuivrons notre engagement pour la langue et la culture occitane en confirmant la nomination d'un référent et en étudiant au cas par cas toutes les opportunités de promotion de celles-ci.

En lien avec l'office de tourisme intercommunal, nous proposerons aux nouveaux Agenais lors de leur journée d'accueil annuelle un parcours commenté des lieux culturels agenais. Cette visite permettra de découvrir les richesses patrimoniales de notre ville, d'évoquer la programmation de nos lieux culturels municipaux et donner ainsi l'envie et le goût à nos nouveaux arrivants d'y revenir dans un autre cadre, en famille ou entre amis.

FAIRE MÉMOIRE DE MICHEL SERRES



ENGAGEMENT N°6

● PAROLE TENUE

Nous ferons mémoire de notre illustre agenais Michel Serres en s'appuyant sur les propositions émises par la commission municipale présidée par Pierre CHOLLET.

L'année 2021 a été marquée par le baptême de la Passerelle Michel Serres et l'ouverture de l'espace mémoire consacré à Michel Serres au sein de la médiathèque.

Les Rencontres philosophiques Michel Serres font désormais partie des grands temps forts de la vie culturelle agenaise et s'inscrivent à l'échelle nationale parmi les festivals qui comptent. Dans un travail collaboratif entre la ville et l'association " Les Amis agenais de Michel Serres ", Agen fait venir à elle les grands penseurs, scientifiques, philosophes et auteurs de notre temps pour des conférences, débats, tables rondes, ciné philo et ateliers pour enfants. L'édition 2022 a été marquée par l'association massive des scolaires : 1200 élèves du primaire au lycée, en passant par le collège ont pu profiter d'ateliers avec des intervenants dédiés. La prochaine édition aura pour thème le numérique avec en toile de fond, Petite Poucette, œuvre de Michel Serres explorant l'essor des nouvelles technologies.

UNE LAÏCITÉ APAISÉE



ENGAGEMENT N°7

● EN COURS

Dans le même esprit que ce qui est organisé dans plusieurs villes de France (Bordeaux...) depuis de nombreuses années, nous installerons le Conseil de la Laïcité Citoyenne d'Agen, pour favoriser le partage, la connaissance mutuelle et le dialogue entre les élus et les représentants des différents cultes et courants philosophiques présents sur Agen.

Dans la continuité de la réussite de la 1^{ère} conférence interreligieuse Regards Croisés qui portait sur " La solitude, mal du XXI^{ème} siècle " nous voulons inscrire cet événement public dans la vie collective agenaise, comme lieu de réflexion, de partage et dialogue. Cette année, nous relancerons la conférence en septembre/octobre autour de la question de la " fin de vie " avec des intervenants religieux, professionnels, élus et bénévoles associatifs engagés localement ou nationalement.



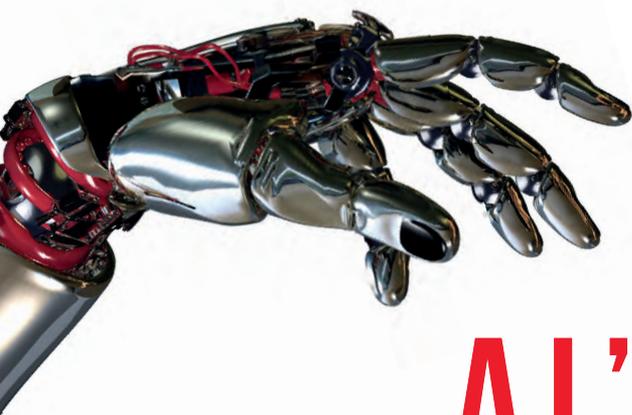
l'animateur Jamy, invité de l'édition 2022

TROISIÈME ÉDITION

RENCONTRES
PHILOSOPHIQUES

MICHEL
SERRES

RÉSERVEZ VOTRE WEEK-END
DU 11 NOVEMBRE 2023



A L'HEURE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

*qu'est devenue
petite poucette ?*

10 > 12 NOV. 2023

AGEN

DÉBATS - RENCONTRES - CONFÉRENCES - ATELIERS - LIBRAIRIE

LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA SOLIDARITÉ

SOUTENIR LES FAMILLES MONOPARENTALES



ENGAGEMENT N°8

● EN COURS

Pour les aider dans leurs démarches administratives, dans leur recherche d'emploi ou de formation, la Ville mettra en place un service de soutien aux familles monoparentales dans les centres sociaux en envisageant par exemple des modes de garde ponctuels pour les enfants (1 à 2 heures).

L'ensemble des études menées par la ville font état d'une part significative de familles " monoparentales " sur le territoire et de leur fragilité particulière.

Dans ce contexte, les centres sociaux orientent particulièrement leurs actions en direction de celles-ci.

En termes de scolarité, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité permet le soutien et l'accompagnement pour la réussite de l'enfant ou dans les relations avec les établissements scolaires. Des ateliers parents/enfants permettent une aide à ces relations, ainsi que la valorisation des compétences des parents et leur transmission auprès d'autres familles. Des sorties sont également organisées tout comme des conférences (épuisement parental, l'autorité dans la relation éducative, place du jeu dans le développement de l'enfant, les dangers des écrans)

Enfin, le dispositif Vacances en autonomie vise à accompagner les familles vers une plus grande autonomie, en élaborant avec elles un projet de départ en vacances en famille (aide à l'organisation, à la prévision budgétaire, chèques vacances...).

DÉVELOPPER NOTRE PLATEFORME D'ACTIVITÉS POUR LES SENIORS



ENGAGEMENT N°9

● PAROLE TENUE

Nous renforcerons l'offre de services et d'animations portée par le Pôle Senior de la Mairie auprès de nos aînés, particulièrement en ce qui concerne la santé, le numérique, la culture en développant ces activités dans les quartiers. La mise en place de services ciblés y sera également étudiée (livraisons, courses, double de clés...).

Le premier tiers lieu numérique dédié aux séniors, l'Espace numérique Montesquieu, a ouvert ses portes au sein du CCAS. Le pôle sénior va proposer la réalisation des activités et ateliers dans de nouveaux locaux. En effet, occupées jusqu'alors par le club de l'Eternel Printemps au premier étage du CCAS, des salles supplémentaires vont permettre d'étoffer l'offre d'ateliers et d'y créer la maison des aîné(e)s.

De plus, nous avons procédé au recrutement de l'agent responsable du pôle séniors, qui a en charge son développement et celui du partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs œuvrant auprès des personnes âgées.

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET FAVORISER LES COLOCATIONS DANS DE PETITES RÉSIDENCES



ENGAGEMENT N°10

● EN COURS

L'offre ajenaise en matière de logement en faveur des personnes âgées existe et elle est diversifiée. Néanmoins, le modèle EHPAD, et notamment ceux de taille importante, est clairement remis en cause, malgré le dévouement des équipes qui y travaillent, suite à la crise sanitaire. La ville doit prendre sa part dans ce constat. Afin d'éviter les sources de contamination, mais également de lutter contre l'isolement, nous encouragerons la construction de colocations ou de petites résidences pour personnes âgées qui seront accompagnées par des prestataires de services agréés par la Ville. La localisation proche de toute commodité sera recherchée. Par ailleurs, il conviendra également de s'intéresser au concept d'habitat inclusif et partagé (Cf rapport Piveteau) ainsi qu'à l'habitat intergénérationnel.

Le projet de construction d'une résidence "habitat partagé et inclusif" sur le site de Pompeyrie en partenariat avec Agen Habitat va franchir une nouvelle étape en 2023. La phase travaux débutera en fin d'année. La démarche participative sera menée parallèlement avec les habitants qui pourront collaborer au projet. La résidence ouvrira ses portes en janvier 2025.

RENFORCER LA CAPACITÉ D'HÉBERGEMENTS RELAIS POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES



ENGAGEMENT N°11

● PAROLE TENUE

La Ville se doit d'être garante d'une capacité d'accueil d'urgence renforcée des femmes victimes de violences en leur réservant un certain nombre d'appartements meublés disponibles.

Conformément à son engagement de mandat mis en œuvre dès la première année par la mise à disposition d'un appartement relais (transition dans le parcours résidentiel de victimes de violences intra familiales), et selon l'objectif fixé d'élargir ce dispositif, un second appartement a été mis à disposition début mai 2023. Il vient renforcer les offres de solutions pour les victimes de violences conjugales qui bénéficient ainsi d'un lieu ressource et d'un accompagnement social avant de retrouver un habitat autonome.

Parallèlement, la ville a lancé une expérimentation pour lutter contre l'isolement des plus âgés.

Ainsi, le programme NINAA (Non à l'isolement de Nos Aînés Agenais) consiste à aller à la rencontre de l'ensemble des personnes âgées de plus de 80 ans sur la ville avec 4 jeunes services civiques.

Depuis mars 2023, 4 quartiers (la Villette, la Goulfie-Barleté, Cathédrale et Préfecture) ont été volontaires pour participer à cette expérimentation. Plus de 250 visites ont permis d'identifier six besoins principaux chez nos aînés : la mobilité, le portage des repas, les activités de loisirs, les visites de courtoisie, l'accès au numérique et le soutien des aide-ménagères.



*Ensemble, prenons soin de nos voisins,
prenons soin de nos anciens !*



www.agen.fr

AGEN S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA CULTURE POUR TOUS

FAIRE ENTRER LE MUSÉE DANS LE XXI^{ÈME} SIÈCLE ET L'INSÉRER DANS UN PROGRAMME ARCHITECTURAL MODERNE



ENGAGEMENT N°12

● EN COURS

Afin de répondre aux nouveaux usages, nous proposerons un réaménagement moderne de ce lieu : un véritable accueil avec une boutique, une salle de conférence-auditorium, une nouvelle scénographie pour nos collections permanentes et l'amélioration de l'accessibilité. Nous ouvrirons le Musée à la photographie avec l'aménagement d'une salle dédiée à notre illustre agonais, Louis Ducos du Hauron.

La validation en Conseil municipal du Projet scientifique et culturel (PSC) du musée, a autorisé le lancement du projet de rénovation avec le recrutement d'une agence de programmistes en juin suivant. Forte de son expérience dans de nombreux musées en France et à l'étranger, l'agence Syllab a constitué une équipe de professionnels aguerris (une programmiste spécialiste des problématiques bâtementaires, un muséographe, un ingénieur des fluides et un économiste) qui a établi un diagnostic du musée et de son fonctionnement après concertation avec des agents, des acteurs et des Agenais. S'en est suivie l'écriture de différents scénarii. Fondé sur l'accessibilité du bâtiment pour tous, nous travaillons à l'aménagement d'un véritable espace d'accueil doté de tous les services attendus (vestiaires, boutique, auditorium, sanitaires) et la refonte du parcours scénographique pour mieux mettre en valeur et recontextualiser les collections. L'écriture du programme est en cours afin de lancer le concours d'architecte et de maîtrise d'œuvre en juillet 2023. Les 4 candidats retenus pour concourir ont été choisis le mardi 25 juillet.

CONFIRMER L'ÉGLISE DES JACOBINS COMME LIEU D'EXPOSITION TEMPORAIRE



ENGAGEMENT N°13

● PAROLE TENUE

Après le succès rencontré par l'exposition-événement Goya à l'Église des Jacobins, nous confirmerons ce magnifique site comme le lieu d'exposition temporaire de la Ville en y accueillant notamment les expositions du Centre Culturel.

Rattachée au musée en 1991, l'église des Jacobins a reçu en 2019 l'homologation du Ministère de la culture pour accueillir des prêts des autres musées et, par conséquent, des expositions temporaires d'envergure, à l'image de l'exposition Goya, génie d'avant-garde. Le maître et son école (novembre 2019-février 2020) qui a réuni plus de 30 000 visiteurs. Le lieu entend faire alterner des présentations d'art ancien et d'art moderne/contemporain pour valoriser tant le patrimoine agenais que les productions et courants artistiques nationaux. Il s'attache à convoquer les grands sujets de société à travers le regard des artistes engagés (la disparition des forêts primaires avec Forest Art Project en janvier-avril 2022 sous l'impulsion de Francis Hallé) ou promouvoir l'œuvre d'une agenaise, devenue la coqueluche de toute une génération à travers le monde (Inès Longevial en juillet-septembre 2022). Par ailleurs, la réhabilitation de Louis Ducos du Hauron, père de la photographie couleur, a assis la ville d'Agen comme un des berceaux de l'art photographique.

La réfection des couvertures de l'église des Jacobins en 2024 entend préparer l'exposition dédiée à l'art de vivre au Siècle des Lumières prévue en 2025.

Agen Culture...
**laissez-Vous
surprendre!!!**

(se mettre sur son 31



9 & 16 SEPT
LANCEMENT
DE SAISON
2023-2024



www.agen.fr

CRÉER UNE 3^{ÈME} SALLE DE CINÉMA "ART ET ESSAI" AU STUDIO FERRY



ENGAGEMENT N°14

● EN COURS

Aujourd'hui, les Montreurs d'Images accueillent plus de 60 000 spectateurs chaque année. Au regard de cette réussite, nous créerons une troisième salle au plus tard en 2023.

Le permis de construire de cette nouvelle salle a été déposé le 1^{er} mars 2023. Elle sera composée de 70 places avec 3 places handicapés.

Outre la création de cette troisième salle, d'autres aménagements sont prévus :

- Un sas d'entrée sera créé dans l'entrée principale du studio Ferry permettant ainsi une amélioration de confort thermique,
- L'installation de déstratificateurs d'air dans le grand volume du hall,
- La terrasse bois actuelle située dans la cour sera étendue, portant ainsi sa surface à 94 m².
- Une scénette extérieure de 22m² sera également créée dans la cour extérieure.

Les travaux devraient démarrer en août 2023 avec une livraison prévue en avril 2024.

OFFRIR UN ÉVEIL " MUSIQUE ET DANSE " À TOUS LES ENFANTS DE NOS ÉCOLES AGENAISES



ENGAGEMENT N°15

● PAROLE TENUE

Nous proposerons de mettre en place des apprentissages "musique et danse" pour les enfants du primaire avec des intervenants spécialisés afin de leur faire découvrir ces disciplines et de créer des passerelles entre nos écoles et notre conservatoire.

Portées par le Conservatoire Musique et Danse d'Agen (CRDA)

et dans le cadre de cet engagement municipal, les propositions faites aux écoles primaires de la Ville se développent. Elles visent à favoriser la pratique artistique et permettre progressivement à tous les enfants agenais de vivre des expériences musicales ou chorégraphiques. Résultat d'un travail de concertation préalable, ces projets s'inscrivent dans un esprit de complémentarité et s'adaptent à l'âge des élèves. Ils peuvent être également l'occasion pour eux de découvrir et de s'appropriier les locaux du conservatoire. Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation dans différents établissements scolaires : " Tous en chorale ", " Tambour du Bronx ", " Fables en musique ", " Danser ! ", " Musique et émancipation "...

TRANSFORMER LA MÉDIATHÈQUE EN LIEU DE VIE ET D'ÉTUDE



ENGAGEMENT N°16

● EN COURS

Nous proposerons une véritable politique publique de développement de la lecture en accompagnant les jeunes en " difficulté de lecture " et en transformant la médiathèque en lieu de vie et d'étude. Concrètement, nous améliorerons les conditions de confort de la salle de lecture (climatisation, élargissement des horaires pour les étudiants...) et d'accès aux journaux et magazines.

La réflexion sur la transformation de la médiathèque en tiers-lieu numérique, c'est-à-dire, en un lieu d'accueil, de rencontres et de découvertes littéraires, artistiques et numériques se poursuit en 2023 avec notamment la mise en place d'une nouvelle direction du site incluant le bureau d'information Jeunesse et les associations d'art.

Un maître d'œuvre sera désigné en 2023 afin de concrétiser les propositions d'aménagement les plus pertinentes. Les axes de travail retenus seront dirigés vers et pour la jeunesse afin d'offrir de nouveaux espaces numériques (jeux vidéo, outils numériques), de nouveaux espaces de lecture et d'un espace bar/restauration.



UN NOUVEAU CHAPITRE POUR LA MÉDIATHÈQUE

La crise sanitaire a montré que les attentes du public vis-à-vis de la lecture ont évolué. Si depuis plusieurs années, le déclin de la fréquentation des bibliothèques est une réalité, les confinements ont révélé un changement en termes d'habitude de lecture notamment. Face à ce constat, la municipalité a fait le choix de transformer la médiathèque Lacépède en un tiers-lieu visant à permettre aux Agenais d'accéder à une offre globale plus riche et diversifiée.

L'ambition municipale est de faire de la médiathèque Lacépède un lieu identifié par tous mêlant livres, numérique, apprentissage et loisirs. Pour ce faire, les travaux viseront en la création de quatre espaces clés. Il sera organisé autour d'un espace multifonctionnel de 200m² réfléchi comme "la place du village".

Autour, les Agenais découvriront un café/bar agrémenté d'une grande terrasse ouverte vers le jardin qui offrira aux beaux jours un écrin de verdure aux visiteurs. Dans l'aile ouest, dotée en rez-de-chaussée d'une grande verrière, les Agenais découvriront toute une offre de BD/Mangas ainsi qu'un espace dédié aux jeux vidéo.

Au rez-de-chaussée toujours, l'aile gauche transforme ses réserves pour accueillir des associations d'arts et de dessin.

Au premier étage, la médiathèque adopte un nouveau visage pour offrir un espace dédié à Michel Serres, une salle des enfants et bébés lecteurs tournée vers l'imaginaire, enfin un espace calme pensé pour les étudiants sera aménagé pour leur permettre d'étudier en toute sérénité.

Le perchoir, endroit insolite de la médiathèque, plongera les Agenais dans une autre dimension.

Enfin, un espace numérique et une offre de formation variée seront proposés aux Agenais, petits et grands désireux d'apprendre.

Il faudra patienter encore un peu, juin 2026, avant que les Agenais ne découvrent ce tiers-lieu tourné vers le futur et la place Armand Fallières qui s'apprête, elle aussi, à effectuer sa mue.



FAVORISER LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS



ENGAGEMENT N°17

● PAROLE TENUE

La crise sanitaire nous incite à promouvoir la pratique du sport en plein air par des équipements, des offres d'initiation et d'accompagnement, des transports... Nous assistons à l'émergence de pratiques sportives de loisirs et de plein air. Nous proposerons à la prairie du Pont Canal, une fois par semaine, des initiations et des cours gratuits de différentes disciplines, en partenariat avec les associations sportives. D'autres sites seront envisagés en fonction des pratiques sportives concernées. Nous poursuivrons notre politique en faveur du développement du sport féminin et du sport adapté.

Pour la troisième année, la ville d'Agen continue d'animer tous les dimanches matins, entre mai et octobre (hors juillet et août) la prairie du Pont Canal en mettant en place un programme d'activités complet et varié (Escalade, Golf, BMX, Yoga...).

Le dispositif repose sur les clubs sportifs de l'agglomération et est l'occasion de faire découvrir des associations nouvelles ou des disciplines parfois méconnues sous la forme d'initiatives gratuites. Le programme, d'abord orienté en faveur de la pratique en famille, permet aussi de mettre en lumière des thématiques particulières.

CRÉATION D'UN "PUMP TRACK" À LA PRAIRIE DU PONT CANAL



ENGAGEMENT N°18

● PAROLE TENUE

En complément du Skatepark installé sur la Prairie des Iles, nous construirons un "pumptrack" pour BMX, skateboard, rollers ou trottinettes. Le programme de ce parcours, en boucle fermée, reste à déterminer avec les pratiquants des disciplines concernées.

Un pumptrack a été implanté à la prairie du pont Canal depuis le mois de juillet 2022. Cette nouvelle infrastructure vient compléter le skate park réalisé en 2017 et consacre le lieu comme un très beau site dédié aux sports de glisse.

Il offre une opportunité de développement aux pratiques sportives urbaines alternatives et un espace sécurisé pour l'usage sportif de la trottinette et du vélo notamment.

En lien avec le conseil de quartier qui participera aux futurs aménagements urbains et avec l'association de skate, l'implantation de cet équipement a participé activement à la requalification de la prairie du Pont Canal.

SÉCURISER ET MODERNISER LA PLAINE DES SPORTS D'ARMANDIE. EN FAIRE UN DES LIEUX FAVORIS DE VIE DES AGENAIS



ENGAGEMENT N°19

● PAROLE TENUE

Nous mettrons aux normes le Stade Armandie et nous moderniserons la plaine des sports pour apporter aux joueurs et aux amateurs de rugby agenais, sécurité et confort. Pour cela, nous couvrirons la tribune Lacroix, nous construirons une nouvelle tribune Ferrasse accessible, sûre et confortable. Enfin, nous construirons de nouveaux vestiaires associatifs à proximité de Rabal qui seront mis à disposition de l'association SUA Rugby et de tous les clubs environnants (Athlétisme, Pelote...). Parallèlement, nous faciliterons la construction d'un hôtel sur l'emplacement de la "Butte à Bébert".

Livré en octobre 2022, le stade Armandie désormais modernisé constitue un formidable équipement qui participe au développement du club de rugby mais également au rayonnement de la ville.

Cette modernisation nécessaire s'est structurée autour de la couverture de la tribune Lacroix mais aussi de la démolition et de la reconstruction de la tribune Ferrasse. Le club, pour sa part, a participé significativement au projet en prenant à sa charge l'aménagement de la tribune Basquet qui accueille désormais ses installations sportives intérieures (musculature, espaces médicaux...) et ses espaces administratifs.

RÉORGANISER ET MODERNISER LES INSTALLATIONS DES SUA TENNIS, FOOTBALL ET ATHLÉTISME



ENGAGEMENT N°20

● EN COURS

Nous réinstallerons de manière cohérente avec le projet de la Plaine des Sports, le SUA Athlétisme, le SUA Tennis et le SUA Foot. Le SUA Football, premier club agenais en nombre de licenciés, doit bénéficier d'installations (terrains, tribune..) qui lui permettent d'accueillir ses licenciés dans de bonnes conditions.

Autour du projet Armandie, la plaine des sports a été repensée comme le lieu central du sport agenais, bien équipé pour ses clubs et permettant le développement des pratiques de sport en accès libre comme l'accueil des scolaires. Il inscrit la plaine des sports désormais rebaptisée " Philippe Sella " dans une nouvelle dimension, faisant ainsi de ce parc un lieu stratégique, ouvert sur la ville et consacrant définitivement le sport comme un élément structurant de l'identité agenaise.

La tribune Rabal sera modernisée dans les prochains mois 2023. Les études ont été lancées pour une réhabilitation partielle de celle-ci visant à doter les clubs d'athlétisme et de triathlon d'un espace athlétique couvert. L'opération visera par ailleurs à mettre en accessibilité la piste d'athlétisme. La phase de travaux débutera durant le second semestre 2023.

Au stadium enfin, un projet de modernisation permettra dès juin 2023 la reprise du plancher et de l'éclairage de la salle de basket. Ce projet vise en 2025 à doter les clubs résidents d'installations sportives et administratives modernisées. Des travaux de modernisation de la Rotonde en feront un espace polyvalent permettant d'accueillir des spectacles culturels et les réunions de centre-ville.

Le stadium accueillera en rez-de-chaussée le club de boxe française d'Agen.

3^{ème} édition



www.agen.fr

Les DIMANCHES de la PRAIRIE

tous les *Dimanches*
du **07/05** au **02/07**
et du **03/09** au **01/10**

de 10h à 12h
à la Prairie
du Pont Canal

1 dimanche
=
1 activité



Active & Sportive

20
TERRE
DE JEUX
24

AGEN
ADNSport

Animations sportives gratuites pour tous
+ d'infos sur www.agen.fr

TRANSFÉRER L'ACTIVITÉ DU CANOË KAYAK À PASSELIGNE



ENGAGEMENT N°21

● À VENIR

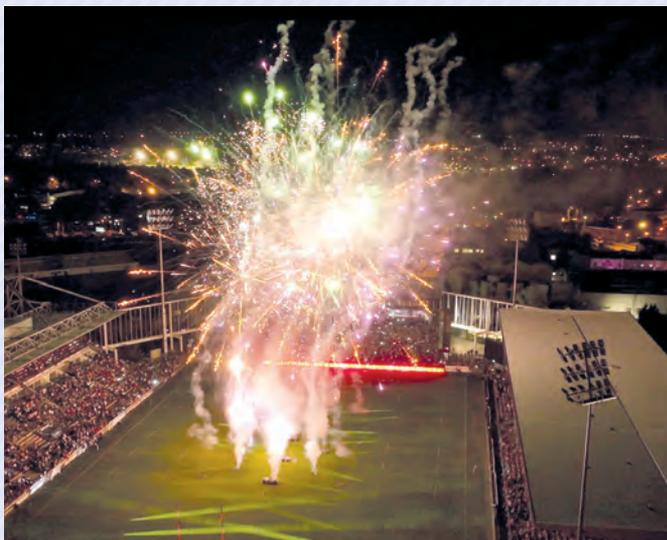
En partenariat avec le club, nous transférerons les installations du Canoë Kayak (vestiaires et stockage des bateaux) sur le Parc de Passeligne et démolirons les installations actuelles pour embellir le site du Canal et du coteau de l'Ermitage.

Ce projet en phase d'étude vise à affecter de nouvelles installations au club de canoë kayak et lui offrir un espace de pratique plus adapté et sécurisé.

Les études menées en 2023 doivent permettre d'arrêter le périmètre précis des travaux nécessaires à cette nouvelle installation et son implantation future fin 2024.

Le projet permettra la création d'un pôle destiné au développement des sports nautiques sur le territoire en vue de favoriser l'accueil et la pratique des plus jeunes notamment.

PAROLE TENUE ! ARMANDIE A FAIT PEAU NEUVE



Cent-vingt-et-un ans après son inauguration, le stade Alfred Armandie a été le théâtre d'une fête mémorable pour célébrer l'ouverture au public d'une nouvelle tribune. Le 7 octobre dernier, le SUA recevait Aurillac dans son antre rénovée avec une tribune Ferrasse toute neuve. Ce match venait clôturer de la plus belle des manières (victoire 43 à 20) une journée marquante pour l'histoire sportive d'Agen.

Quelques heures avant le feu d'artifices sur la pelouse et dans le ciel, l'équipe municipale et divers sportifs inauguraient la plaine des sports désormais appelée du nom d'un illustre agenais : Philippe Sella.

Agen est désormais dotée d'un lieu entièrement consacré au sport avec des installations idéales pour permettre aux Agenais amateurs ou un peu moins de performer et de porter haut les couleurs agenaises.



LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA SANTÉ POUR TOUS

CRÉER UNE MAISON DE SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLE



ENGAGEMENT N°22

● PAROLE TENUE

La crise sanitaire impose de revoir les pratiques en matière de consultation et notamment de développer la télémédecine. Afin de répondre aux nouveaux usages, nous proposerons à l'Agglomération la création d'une maison de santé, en centre-ville, dans un lieu facile d'accès, moderne et équipé regroupant des professionnels tels que médecins, infirmières, kinésithérapeutes, dentistes. Nous proposerons qu'elle devienne un site pilote pour la téléconsultation de spécialistes. Il conviendra aussi de promouvoir les associations d'éducation thérapeutique en les aidant à s'y implanter.

Afin de répondre aux besoins des Agenais en matière d'offre médicale, la Ville d'Agen a facilité la création et l'installation de la Maison de santé pluri professionnelles de Donnefort ainsi que le projet de Pôle Santé qui a ouvert ses portes à Agen fin juin 2022 boulevard de la République avec deux médecins généralistes, une sage-femme et une infirmière. Le pôle est également équipé d'un espace de téléconsultation.



ENCOURAGER LES "PREMIERS SECOURS" D'URGENCE PAR LES CITOYENS



ENGAGEMENT N°23

● EN COURS

En lien avec les associations et les conseils de quartier, nous encouragerons la formation des citoyens aux "premiers soins d'urgence" et le renforcement du maillage des défibrillateurs sur la ville.

Les groupes opérationnels pour la mise en œuvre de cet engagement de mandat sont lancés. Un plan de communication dédié est en cours de construction (flyers, réseaux sociaux, affichage...) afin d'inviter les Agenais à s'inscrire aux premières formations qui seront lancées d'ici la fin de l'année. Ces formations aux gestes qui sauvent se présenteront sous un format de 2 heures, ouvertes à tout Agenais ou Agenaise de plus de 18 ans.

INITIEZ-VOUS AUX GESTES QUI SAUVENT

Vous êtes **agenais** et vous avez **+ de 18 ans** ?
Venez-vous initiez **gratuitement**
et tout au long de l'année,
aux **gestes de premiers secours**

AGEN VILLE PROPRE : AUX ACTES CITOYENS

MODIFIER PROGRESSIVEMENT LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN CŒUR DE VILLE



ENGAGEMENT N°24

● EN COURS

Nous proposerons de basculer progressivement le mode de collecte actuel des sacs en porte à porte du centre-ville au profit de points d'apports volontaires et de containers enterrés. Ce système, dont l'expérimentation a été conduite dans le quartier Jasmin-Les Îles (14), offre une plus grande souplesse aux habitants. Ce nouveau mode de collecte permettra également de réduire les dépôts sauvages et ainsi d'améliorer la propreté générale de la ville. En parallèle, nous proposerons à l'Agglomération d'étudier et de mettre en place un nouveau système de collecte et de valorisation des encombrants. La crise sanitaire a développé le volume des déchets domestiques par le renforcement du temps de présence à domicile. Une action en faveur du traitement des biodéchets sera initiée sur la base du déploiement des composteurs individuels ou collectifs.



Après une expérimentation réussie sur le quartier 14, qui verra la pérennisation de ce système et l'installation de containers, les services de l'Agglomération d'Agen ont identifié les lieux possibles d'implantation dans l'espace public. Ces implantations font l'objet d'études techniques et de concertation auprès des Agenais et des Conseils de quartier.

Les premiers points de collecte ont été posés devant la Place Jasmin, rue des Îles, rue Pérystyle du Gravier, contre allée avenue du Général de Gaulle.

D'ici fin 2024, cinq quartiers auront entièrement basculé en points d'apport volontaire : Quartiers Jasmin, l'Ermitage, Saint Hilaire, Cathédrale et Le Pin.

LUTTER PLUS EFFICACEMENT CONTRE LES INCIVILITÉS



ENGAGEMENT N°25

● EN COURS

Nous développerons de nouvelles procédures (brigade en civil, recours à la vidéoprotection...) pour prendre en flagrant-délit et sanctionner les auteurs d'incivilités (déjections canines, mégots...).

Depuis le début du mandat, pour lutter efficacement contre les incivilités, l'assistance de la vidéo a permis d'agir sur plus de 50 points où les dépôts de déchets ou encombrants étaient fréquents. Des opérations de verbalisation, associant la vidéo protection et des agents en civil ont été réalisées auprès des propriétaires de chiens ne ramassant pas les déjections canines.

INVESTIR MASSIVEMENT DANS DES ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS DE PROPRETÉ URBAINE



ENGAGEMENT N°26

● EN COURS

Nous renforcerons nos équipes propreté et nous ferons un effort d'investissement en équipements spécifiques de propreté urbaine nouvelle génération (Glutton, nettoyeuse haute-pression...) propres et silencieux.

Les deux dernières années ont permis à la Ville d'Agen de continuer ces investissements en termes de matériel de nouvelle génération avec notamment trois mini-bennes électriques, une berline électrique et une nouvelle balayeuse. Tous ces équipements sont plus silencieux et plus propres.

Par ailleurs, un directeur de la Sécurité et de la salubrité a été nommé et a pour mission de redéfinir une organisation performante afin de rendre un meilleur service de propreté pour les Agenais.

SENSIBILISER LES AGENAIS À LA PROPRETÉ DES LIEUX PUBLICS



ENGAGEMENT N°27

● EN COURS

Nous engagerons auprès des Agenais un gros effort de communication et de sensibilisation au respect de la propreté des lieux publics.

En 2022, plus de 130 corbeilles "bi-flux" permettant le tri des emballages sur la voie publique ont été installées dans le centre-ville d'Agen, que ce soit dans les parcs, les places ou les espace piétons. Dans le même temps, un contrat de propreté entre la Ville d'Agen et le conseil de quartier Jasmin - Les Îles a été signé le 1^{er} août, contrat dans lequel la Ville s'engage formellement à un niveau de service amélioré sur ce quartier du centre-ville.

POURQUOI FAIRE LA RÉVOLUTION DES POUBELLES ?

70 000 tonnes de déchets produits par an par les habitants de l'Agglomération d'Agen, soit 629kg par an et par habitant (contre une moyenne nationale de 582kg). Autant de chiffres qui donnent le vertige et imposent un même constat : **Nous produisons trop de déchets** et freinons ainsi la transition écologique de notre territoire.

À cette première raison, s'ajoute notre volonté de **maintenir une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 11%**. Face à l'inflation du coût du service de collecte des déchets (facture d'électricité et de carburant en augmentation) et la hausse de la Taxe sur l'incinération des déchets (TGAP) payée par l'Agglomération d'Agen, nous devons diminuer la quantité de déchets à incinérer.

Enfin, la Révolution des poubelles vise à **améliorer directement la propreté de nos rues**. À Agen, le cadre de vie des habitants est une priorité.

Cette Révolution des Poubelles se traduira par 7 actions concrètes :

- 1 Engager une nouvelle gestion des déchets verts
- 2 Investir les déchèteries comme de véritables pôles de valorisation des déchets
- 3 Réorganiser les tournées suite à l'intégration de l'ex-communauté de communes de la Porte d'Aquitaine en Pays de Serres
- 4 Déployer les Points d'Apport Volontaire pour faire disparaître les sacs poubelles de nos rues
- 5 Lancer le tri des biodéchets alimentaires et lutter contre le gaspillage alimentaire
- 6 Instaurer une TEOM incitative pour adapter la taxation au plus proche des modes de consommation des uns et des autres dès 2026
- 7 Transformer nos déchets en énergie grâce au réseau de chaleur urbain profitant de l'énergie produite par l'incinérateur de déchets.

RÉVOLUTION DES POUBELLES, AN I (2023) : TRANSFORMER LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

L'Agglomération d'Agen a décidé de transformer sa gestion des déchets verts car ce service était inéquitable (seules 8 communes sur 34 en profitaient), inefficace (seulement 2,7kg de déchets verts en moyenne par personne collectée) et avec un coût exorbitant pour le contribuable.

Cet arrêt de la collecte des déchets verts vise à inciter les citoyens à adopter des écocgestes comme le compostage ou le mulshing. Vous pourrez également accéder aux déchèteries sur une plus grande amplitude horaire, profiter de la location de bennes de 6 à 30m³ auprès du Centre Technique de l'Agglomération d'Agen et bénéficier d'un service de broyage des branches, gratuit et à domicile (sur prise de rendez-vous) !

Plus d'infos sur www.agglo-agen.fr

RÉVOLUTION DES POUBELLES



RÉVOLUTION DES POUBELLES, AN II (2024) : L'INSTALLATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE EN CENTRE-VILLE

Ce deuxième acte va s'ouvrir suite à l'expérimentation menée depuis 2019 sur la Quartier Jasmin où la collecte en porte-à-porte a été remplacée par le déploiement de Points d'Apport Volontaire (PAV). Ces containers permettent de collecter, après tri, vos emballages, votre verre, vos papiers et vos futurs sacs d'ordures ménagères.

Ces PAV seront installés avec l'aide de vos Conseils de Quartier, au plus proche de chez vous et seront disponibles 24h/24h, 7j/7j pour faire disparaître les sacs poubelles de nos rues et faciliter la gestion de vos déchets (vous ne serez plus dépendant des calendriers de collecte).

VIVRE ENSEMBLE EN SECURITÉ

RENFORCER LES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE



ENGAGEMENT N°28



Nous recruterons 4 nouveaux policiers municipaux. L'effectif de la Police Municipale passera de 23 à 27 personnes. Ces recrutements permettront la création d'une brigade piétonne dédiée au centre-ville et aux incivilités. Nous étendrons les plages horaires de présence notamment en soirée (19h-21h) et le dimanche matin.

En 2023, le nombre de policiers municipaux agenais présents sur la voie publique est de 27.

Le 1^{er} Janvier 2023, le service a accentué temps de présence de la Brigade de Nuit, avec une nuit supplémentaire et une amplitude horaire renforcée les mardis, mercredis et jeudis.

Enfin le 1^{er} février 2023, a été créé un poste d'ilotage sur le quartier du Pin, avec deux policiers référents. Leur secteur d'action correspond à celui du quartier prioritaire du Pin et du Sacré Cœur. Ils sont présents du mardi au samedi de 12h30 à 20h30.

RENFORCER LA VIDÉO-PROTECTION



ENGAGEMENT N°29



Nous continuerons à augmenter le nombre de caméras sur le rythme actuel (4 à 5 par an) ainsi que le nombre d'opérateurs de surveillance et les moyens d'intervention sur le terrain afin de renforcer l'efficacité de ce dispositif.

En 2020, le réseau comprenait 71 caméras de vidéo protection, il compte aujourd'hui 100 caméras opérationnelles sur le territoire de la ville d'Agen et contrôlées via un centre de supervision vidéo.

Parmi ces caméras, certaines permettent de procéder à la capture des plaques d'immatriculation des véhicules.

LA VIDÉO PROTECTION MAILLE LA VILLE

Lancée en 2009, la vidéo-protection a su démontrer au fil des années son efficacité sur la Ville d'Agen.

L'objectif de 100 caméras déployées dans la ville est d'ores et déjà atteint et sera dépassé en 2023. Aujourd'hui, 113 caméras sont installées dans tous les quartiers situés essentiellement en cœur de ville et dans les quartiers politiques de la ville. Les images de ces caméras sont surveillées par des techniciens formés qui, depuis le centre de supervision, veillent à la sécurité des Agenais. Une fois l'infraction constatée, ils ont en charge de prévenir une patrouille de police municipale ou le commissariat qui se rendra ensuite sur place.

Les caméras permettent également de relever de nombreuses infractions liées à des incivilités et au stationnement gênant (passages piétons, pistes cyclables, véhicules en double file...).

Ainsi, les contrevenants sont directement verbalisés grâce à ces caméras. Sur les deux dernières années, le dispositif de vidéo-verbalisation a comptabilisé plus de 1000 contraventions chaque année.

Ces caméras dont l'efficacité n'est plus à démontrer, permet une amélioration du vivre-ensemble en centre-ville ainsi qu'une meilleure utilisation partagée de l'espace public.

UTILISER LA VIDÉO-VERBALISATION POUR LE STATIONNEMENT GÊNANT



ENGAGEMENT N°30



Nous utiliserons notre système de vidéo-protection pour verbaliser le stationnement gênant sur les trottoirs et le stationnement illicite sur les places "handicapés".

En 2021, et en 2022, plus de 1000 procès-verbaux par an ont été dressés via la vidéo protection pour des infractions au stationnement.

Au premier semestre 2023, ce sont déjà plus de 750 véhicules qui ont été sanctionnés pour du stationnement gênant (trottoir, passage piétons, bandes et pistes cyclables).

La vidéo verbalisation est également utilisée dans le cadre d'infractions au Code de la Route, comme le défaut de casque, la vitesse excessive, l'utilisation des dispositifs sonores par les conducteurs de véhicules...

SÉCURISER LE QUARTIER "GRAVIER-LES ILES"



ENGAGEMENT N°31



Le quartier "Gravier-les Iles" est le lieu de la vie nocturne agenaise. Il accueille chaque fin de semaine de nombreux jeunes et noctambules. En lien avec les habitants du quartier, nous proposerons des aménagements permettant de séparer les flux piétons de la circulation automobile et de sécuriser davantage les traversées piétonnes de l'avenue du Général de Gaulle.

L'attente du quartier est de disposer de terrasses plus confortables avec des cheminements piétons larges et protégés de la circulation. Pour y parvenir, la contre-allée située entre la place Jasmin et le Péristyle du gravier sera piétonnisée en 2023. Le parking sera reconfiguré à cette occasion. Le marché a d'ores et déjà été déplacé sur l'espace situé face à la passerelle, réglant ainsi les conflits d'usage avec le parking. Enfin, en 2024, la rue Cale Abadie sera réaménagée et piétonnisée dans le cadre de cette évolution.

LE VIVRE-ENSEMBLE ET NOS ENFANTS

ACCÉLÉRER LE PLAN "ÉCOLE NUMÉRIQUE"

ENGAGEMENT N°32

● EN COURS

Nous accélérerons la transition numérique engagée dans les écoles agenaises en tirant les leçons des changements induits par la crise sanitaire. Celle-ci nous amène à repenser l'évolution et la continuité de l'environnement numérique de travail pour les enseignants comme pour les élèves afin de se préparer à toute nouvelle situation de confinement. Nous identifierons les besoins avec l'Éducation Nationale et les familles et acquerrons les équipements et matériels numériques nécessaires. Nous prendrons également en compte l'accompagnement des usages. En accord avec l'Éducation Nationale, nous proposerons des ateliers d'initiation au codage et de prévention aux dangers du numérique pour les CM1-CM2.

Le déploiement des matériels numériques dans les écoles se poursuit. Il s'effectue en totale concertation avec les équipes pédagogiques et a permis de s'orienter vers l'acquisition d'équipements répondant aux usages et besoins des écoles, à savoir vidéoprojecteurs interactifs (VPI) et tablettes munies de housses à clavier et de casques. Par ailleurs, dans le cadre d'ateliers d'initiation au codage, 10 robots Thymio et 6 robots Blue-Bot ont été achetés.

Ce déploiement s'est accéléré grâce à un financement de l'Éducation nationale.

Cette subvention a permis l'acquisition complémentaire de 14 VPI et de 82 tablettes au sein des écoles élémentaires.

À ce jour, le taux d'équipement des classes en pack VP et VPI est de 100% pour les écoles élémentaires, et de 86% pour les écoles maternelles. Enfin, pour répondre aux besoins des écoles, 9 écoles élémentaires sur 10 sont reliées à Internet par la fibre ainsi que 5 écoles maternelles.

NOUVELLE ÉCOLE LANGEVIN SUR LE TERRAIN MATHIEU : DÉTERMINATION INTACTE

ENGAGEMENT N°33

● EN COURS

En liaison avec les services de l'État, nous poursuivons les démarches administratives pour mettre à jour le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Masse-Laurendane. Si cette démarche aboutit, comme nous l'espérons, à la constructibilité du terrain Mathieu, nous relancerons immédiatement le projet de nouvelle école Paul Langevin sur ce terrain.

Les perspectives de révision du PPRI pour fin 2023 ou début 2024 rendent envisageable la reconstruction de la nouvelle école Langevin sur le parc Mathieu pour la rentrée de septembre 2025. Le projet est donc relancé en associant dans la réflexion les différentes parties prenantes au projet à savoir, au-delà de la Ville, l'Inspection académique, les équipes pédagogiques, les représentants de parents d'élèves et les riverains par le biais du conseil de quartier. La délivrance du permis de construire et de démarrage des travaux pour le début d'année 2024 paraît un objectif dorénavant réaliste.

CONSTRUIRE UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE

ENGAGEMENT N°34

● EN COURS

La cuisine centrale actuelle devient vétuste. Il nous faut investir dans des installations conformes aux nouvelles normes sanitaires mais aussi écologiques (approvisionnements locaux et, si possible, circuits courts). La mise en service d'une nouvelle cuisine centrale doit garantir à nos écoliers et aux autres usagers (portage de repas à domicile, restaurant social, partenaires) des repas de haute qualité nutritionnelle et environnementale à un coût maîtrisé.

L'année 2022 a permis d'affiner la réflexion sur ce projet dorénavant porté par l'Agglomération d'Agen.

Un cabinet spécialisé accompagne les membres d'un groupe projet associant plusieurs communes pour définir le cadre juridique de cette opération ainsi que les priorités à fixer au délégataire qui sera chargé de construire cet équipement puis de l'exploiter. De grandes orientations se dessinent d'ores et déjà concernant la qualité des repas à fournir avec une volonté de respecter strictement la loi Egalim (50% de produits durables dont 20% de produits bio) et de privilégier les approvisionnements directs et locaux. Le fait maison sera également une priorité.

En termes de calendrier, une consultation pour désigner le futur prestataire restauration devrait être lancée en fin d'année 2023 pour une désignation au printemps 2024. Cet opérateur aura alors 2 ans pour concevoir et construire l'équipement dimensionné pour environ 1 million de repas et qui devra être opérationnel en septembre 2026.

FAIRE DE NOS ÉCOLES LES AMBASSADEURS DU "BIEN MANGER" LOCAL

ENGAGEMENT N°35

● EN COURS

Parce que nous soutenons les agriculteurs de notre département, que nous respectons leur travail et que nous savons que ce qu'ils produisent est bon pour nos enfants, nous accentuerons le travail déjà engagé lors des précédents mandats pour accroître la part des achats faits chez eux (circuits courts). Nous initierons un parcours du " Champ à l'assiette " en mobilisant les acteurs locaux (producteurs, cuisiniers, biologistes...). Nous engagerons le remplacement de tous les contenants plastiques par des contenants inox dans les cantines scolaires.

La Ville reste particulièrement vigilante sur la qualité des repas fournis aux élèves agenais. Elle organise tous les trimestres une réunion d'évaluation avec Elixir pour contrôler la prestation fournie et partager les enquêtes de satisfaction réalisées auprès des enfants. Depuis septembre 2022, 69% des produits utilisés pour élaborer les menus sont des produits durables (Labellisés ou bio) au sens de la loi Egalim ou des produits locaux. Ces 69% d'ingrédients durables intègrent 23% de produits de la filière bio. L'observatoire du goût démontre en outre que 92% des plats proposés dans les restaurants scolaires sont appréciés des enfants.

Le futur marché de restauration débutera en septembre 2023, le cahier des charges de la consultation a renouvelé ses exigences qualitatives et a intégré l'obligation de livraison des repas dans des bacs inox pour les enfants des crèches. C'est un premier pas vers la suppression des contenants plastiques ou biodégradables qui sera généralisée pour tous dès que la nouvelle cuisine centrale sera opérationnelle.

FAIRE DE NOS ÉCOLES DES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



ENGAGEMENT N°36

● PAROLE TENUE

Nous sensibiliserons les enfants aux questions environnementales et climatiques (mobilisation d'intervenants, découvertes de terrain...). Nous travaillerons avec les enfants et les enseignants à une sensibilisation au gaspillage alimentaire et à une meilleure gestion des déchets.

Des actions portant sur la sensibilisation aux questions environnementales et climatiques ainsi que sur la lutte contre le gaspillage alimentaire sont menées au sein de nos 21 écoles primaires depuis le début de mandat, actions renforcées par la mise en place d'un projet éducatif de territoire depuis la rentrée scolaire 2022-2023.

Afin de répondre au réchauffement climatique, un schéma directeur de rénovation énergétique des bâtiments scolaires est en cours de réalisation. Il permettra de définir des priorités en matière de travaux sur le parc scolaire agenais. En parallèle, en 2022, la ville a entamé la rénovation et végétalisation au sein de trois cours d'école maternelles (Sentini, la Goulfie et Sembel). Tout en prenant en compte les usages et les besoins des enfants recueillis lors d'un travail de concertation avec les équipes pédagogiques et les représentants de parents d'élèves, ces rénovations qui se poursuivent en 2023 sur les écoles élémentaires Reclus et Sembel, visent à créer des îlots de fraîcheur en remplaçant le goudron par des matériaux perméables et d'importants espaces végétalisés.

Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, afin de réduire le gaspillage alimentaire, les parents doivent réserver les repas scolaires de leurs enfants grâce à un système de réservation. En complément un travail sera poursuivi pour une meilleure gestion des déchets et nous étudierons la possibilité de doter de composteurs les écoles qui en feront la demande.

FAIRE VIVRE UN JARDIN PÉDAGOGIQUE DANS CHAQUE ÉCOLE



ENGAGEMENT N°37

● PAROLE TENUE

En lien avec la communauté enseignante, nous proposerons de créer et de faire vivre, dans nos écoles et nos centres de loisirs, des jardins pédagogiques mettant en avant les saveurs et les senteurs ainsi que des hôtels à insectes et gîtes hivernaux.

Cet engagement fait écho à l'engagement 36. En effet, dans le cadre de la rénovation des cours d'école et sous réserve d'un projet porté par l'école, la transformation et végétalisation des cours d'école peut intégrer un jardin potager pédagogique.

LA NOUVELLE ÉCOLE LANGEVIN À MONTANOU... C'EST (RE)PARTI

Une école du 21^{ème} siècle pour les quartiers Nord-Est de la Ville

Le changement de plan lié au risque inondation va permettre aux élèves de Paul Langevin de voir la construction d'une nouvelle école.

L'école Paul Langevin aurait dû ouvrir ses nouvelles portes en septembre 2019. Mais le classement en zone inondable du parc Mathieu, lieu choisi pour l'implantation de la nouvelle structure, le projet avait été laissé de côté. Désireuse d'offrir tout de même un cadre scolaire de qualité, la municipalité avait entrepris des travaux de rénovation indispensables (2 millions d'euros).

Depuis quelques mois, le plan de prévention du risque inondation a évolué, faisant évoluer également le risque encouru sur le parc Mathieu, le déclassant ainsi de risque majeur à risque modéré. Le lieu devient donc constructible et le projet de nouvelle école est relancé.

La ville a repris les démarches pour la construction rapide de l'ouvrage qui accueillera, outre les élèves et personnels de l'actuelle école Paul Langevin, l'accueil de loisir de Donnefort. Si le maître d'œuvre reste le même, les élus ont souhaité revoir le projet pour l'actualiser avec les objectifs fixés en termes de transition écologique.

Durant l'été, le permis de construire sera déposé. Les travaux démarreront en 2024, avec une volonté de permettre aux élèves de l'école d'intégrer ces nouveaux locaux à la rentrée 2025.



La maquette du site du projet de l'école Langevin

RELEVER LE DÉFI CITOYEN

QUARTIERS, ASSOS : À CHACUN DE FAIRE SA PART

DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



ENGAGEMENT N°38

● EN COURS

Nous développerons des outils permettant à la fois d'entretenir un échange permanent sous des formes variées avec les Agenais (consultation, vote en ligne, sondages...) et de leur fournir des informations accessibles et transparentes (Open Data, bilan d'activité...) afin de créer une relation permanente de confiance entre les citoyens et leurs représentants élus. Nous aurons la volonté d'associer les jeunes par des formes de consultations innovantes.

La ville d'Agen s'est engagée au travers de deux actions : développer des outils de démocratie participative en donnant plus d'espace aux citoyens dans la gouvernance de la cité et permettre la cocréation et la codécision d'actions publiques.

Un Plan d'Action Intégré a été adopté au conseil municipal du 27 juin 2022 afin de pérenniser une démarche de démocratie participative.

Le projet de restructuration de la place Armand Fallières a été élaboré en utilisant différents outils de démocratie participative. Un "café élus" a mis en place un temps d'échanges sous forme d'ateliers sur différentes thématiques : la végétalisation, les déplacements... Un concours participatif a permis l'expression des citoyens en vidéo.

Une étude est en cours pour le déploiement d'une application de démocratie participative à l'attention des Agenais concernant la qualité des services publics et les projets de la ville d'Agen. Nous avons commencé par la propreté urbaine.

OUVRIRE LES COMMISSIONS MUNICIPALES À L'EXPERTISE CITOYENNE



ENGAGEMENT N°39

● PAROLE TENUE

Nous transformerons les commissions municipales en commissions extra-municipales reprenant les lignes forces du projet municipal composées à parité d'élus et de personnalités qualifiées.

Le conseil municipal du 6 juillet 2020 a entériné la transformation des commissions municipales en commissions extra-municipales. Leur composition a été revue et intègre à parité des élus (majorité et opposition) et de personnalités qualifiées avec l'objectif de donner à chaque adjoint la liberté d'organiser son travail (accueil et audition de personnes qualifiées, évocation de sujets généraux ou d'actualité, etc...). 11 commissions extra-municipales sont désormais au travail sur les thématiques suivantes : défi de la cohésion sociale et du vivre-ensemble, défi citoyen, défi de la transition écologique, défi des nouvelles mobilités, défi du numérique, défi Économique, vie municipale, sport, culture, santé et éducation-enfance.

PROMOUVOIR LES EXPÉRIMENTATIONS ET LES APPELS À PROJETS



ENGAGEMENT N°40

● EN COURS

Nous augmenterons significativement la part budgétaire consacrée aux appels à projets et à expériences tout au long du mandat. Nous aiderons les associations à diversifier leurs sources de financement (fondations, fonds privés, financement participatif...).

En 2022/2023, la ville a lancé plusieurs appels à projet. L'un d'entre eux concernait la reprise de l'école Pierre Debauche (Théâtre rue Paulin Regnier). Après l'analyse de 8 candidatures, La Compagnie vive a été retenue.

Dans le cadre de la politique culturelle, un appel à initiatives culturelles porté par les conseils de quartier en partenariat avec le secteur associatif culturel a été reconduit pour l'année 2023. Trois projets ont été retenus sur les 4 candidatures réceptionnées. L'un d'entre eux vise à faire venir la culture dans un quartier prioritaire au travers du Hip Hop. Le deuxième permettra une initiation intergénérationnelle au tango. Enfin, le dernier concernera l'organisation d'une exposition d'artistes du quartier l'Ermitage ponctuée d'animations et de danses du monde.

Enfin, un appel à initiative citoyenne doté d'un fond de 30 000€ sera proposé aux associations agenaises.

Logo ville d'Agen www.agen.fr

APPEL À INITIATIVE CITOYENNE

VOUS AVEZ UN PROJET CITOYEN POUR VOTRE RUE, VOTRE QUARTIER, VOTRE VILLE ? RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER !

Date limite du dépôt des dossiers : **10 NOVEMBRE 2023**

Plus d'infos sur www.agen.fr

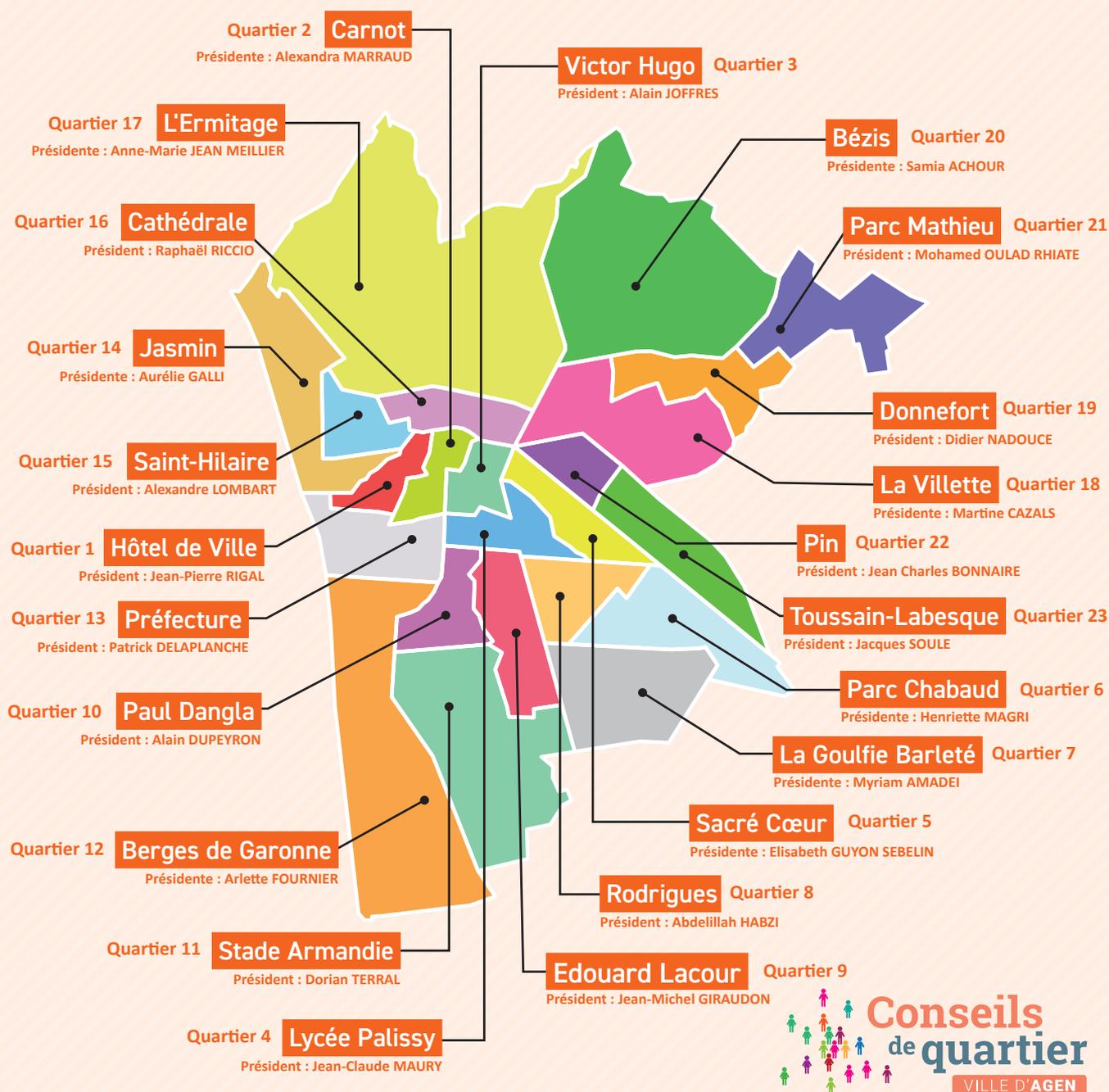
CONSEILS DE QUARTIER : UN NOUVEAU NOM POUR CHAQUE QUARTIER AGENAIS

Depuis 2008, la gouvernance agenaise s'articule autour d'une démocratie locale qui a fait ses preuves, avec la mise en place des conseils de quartiers. Vingt-trois conseils de quartier ont ainsi été créés, chacun représentant environ 1500 habitants. Toujours désireuse d'améliorer cette participation des quartiers dans les décisions municipales, la ville a organisé les États généraux des quartiers en 2020.

Parmi les propositions retenues lors de ces États généraux, figurait le souhait de renommer les différents quartiers pour permettre leur meilleure identification de la part des Agenais.

La ville a alors entrepris une phase de concertation avec l'Académie des sciences lettres et arts, les Amis du musée, les conseils de quartier, mais aussi avec l'ensemble des Agenais. Ainsi, en 2022, les vingt-trois quartiers de la ville ont-ils été renommés. Chaque secteur de la ville possède désormais un nom plus identitaire et plus facilement identifiable par l'ensemble des Agenais.

Ces noms faisant référence à la géographie locale, l'héritage historique des quartiers et la mémoire de personnalités qui se sont illustrées dans différents domaines (scientifiques, littéraires, techniques ou artistiques...).



RENFORCER LES CONSEILS DE QUARTIER

ORGANISER LES ÉTATS-GÉNÉRAUX DES QUARTIERS ET DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



ENGAGEMENT N°41

● PAROLE TENUE

La mise en place des Conseils de Quartier au suffrage universel a été unanimement reconnue nationalement comme une avancée démocratique qui a permis une meilleure prise en compte des attentes des Agenais dans leur vie quotidienne. Afin de rester une ville innovante dans ce domaine, nous organiserons les États Généraux des quartiers au 2^{ème} trimestre 2020 avec toutes les parties prenantes.

Les États généraux des quartiers se sont tenus le 24 octobre 2020 à la rotonde du Stadium. L'objectif était d'échanger avec les conseillers de quartier, les élus et les citoyens sur le devenir de notre gouvernance de quartier. Une vingtaine d'actions concrètes ont émergé et sont pour certaines déjà mises en œuvre (réactualisation des statuts des associations de quartier, création d'une charte des conseillers de quartier, donner un nom durable aux quartiers...). Un grand nombre d'autres projets encore en cours (séminaire des présidents, identification des locaux, nomination d'élus référents...).

ÉLIRE LES CONSEILLERS DE QUARTIER AU SUFFRAGE UNIVERSEL



ENGAGEMENT N°42

● PAROLE TENUE

Nous organiserons, au 1^{er} trimestre 2021, les élections pour les Conseils de Quartier au suffrage universel en l'ouvrant pour la première fois au vote électronique.

Malgré un report des élections en raison de la crise sanitaire, 230 conseillers de quartier ont été renouvelés en février dernier. Grâce à la mise en place du vote par correspondance et du vote en ligne, le taux de participation a atteint 22,20%, une belle reconnaissance pour les conseillers qui s'impliquent au quotidien pour améliorer le cadre de vie de leur quartier.

FAIRE DES CONSEILS DE QUARTIER DE VÉRITABLES ANIMATEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT



ENGAGEMENT N°43

● PAROLE TENUE

Nous croyons à la mobilisation citoyenne sur la transition environnementale et sur la lutte contre l'isolement. Pour cette raison, nous proposerons aux États Généraux d'encourager des initiatives citoyennes dans ces domaines : composteurs collectifs, quartiers " zéro mégot ", permis de végétaliser, jardins partagés... Pour ce faire, nous affecterons une nouvelle enveloppe budgétaire significative à chaque quartier pour ce genre d'initiatives. Elles seront contractualisées avec la Ville lors de la signature des Contrats de quartier.

Après avoir sensibilisé les conseillers de quartiers aux enjeux écologiques, il a été affecté une enveloppe budgétaire à l'ensemble des conseils de quartier afin de financer les initiatives en matière de transition écologique. Il a été réalisé des fleurissements en pieds d'arbres et en pieds d'immeubles.

Sur propositions individuelles de conseils de quartier, il est prévu pour cette année l'implantation de nichoirs à chauves-souris, des plantations d'arbres et arbres fruitiers, engazonnement, signalétique pour dénommer les arbres et de la végétalisation à l'entrée de certaines voies de circulation. Concernant l'isolement social, cette thématique a été transférée au centre communal d'action sociale

AUX ACTES, CITOYENS !

INSTAURER "UNE JOURNÉE CITOYENNE POUR AGEN"



ENGAGEMENT N°44

● EN COURS

Nous mettons en place chaque année "une journée citoyenne pour Agen". Nous appellerons les Agenais à participer bénévolement à la mise en œuvre de projets innovants proposés par les citoyens eux-mêmes et facilités par les services municipaux.

Les premières réunions de travail ont permis de définir cette journée citoyenne qui se déroulera le 17 septembre 2023. Une dizaine d'activités spécifiques et de chantiers seront proposés dans différents quartiers de la Ville d'Agen avec la mise en place d'un encadrement adapté par les agents de la collectivité.

De plus, un village citoyen composé d'associations et de services de la Ville et l'Agglomération d'Agen accueilleront les visiteurs afin de les sensibiliser et de les informer sur leurs activités en lien avec la citoyenneté.

JE ME BOUGE POUR MA VILLE!

#AuxActesCitoyens présent sur tous vos réseaux sociaux

JOURNÉE CITOYENNE



Dimanche 17 Septembre

RÉNOVATION / JARDINAGE / AMÉNAGEMENT / PEINTURE



www.agen.fr

AUX ACTES CITOYENS !



ADOPTER UNE "CHARTRE DE LA CITOYENNETÉ AGENAISE"



ENGAGEMENT N°45

● À VENIR

Nous engagerons un plan d'ensemble "Aux actes, citoyens !" associant les citoyens, les agents de l'administration commune et les élus pour construire une gouvernance dans le respect et la transparence. Cette démarche globale doit permettre de rédiger une Charte de la Citoyenneté Agenaise au cours du mandat favorisant la fraternité, l'éducation, la responsabilité et l'engagement mutuel dans la durée.

Le modèle de gouvernance de la ville d'Agen s'est construit dans le respect et la transparence. Aujourd'hui cette démarche nous permet d'aborder la rédaction d'une charte de la citoyenneté. Celle-ci favorisera le civisme, la civilité et la solidarité entre tous. Elle sera mise en œuvre avant la fin du mandat.

MODULER LE RÉGIME DE SUBVENTIONS EN FONCTION DE L'ENGAGEMENT CITOYEN DE NOS PARTENAIRES



ENGAGEMENT N°46

● À VENIR

Nous généraliserons la mise en place de conventions avec nos associations et nous modulerons le soutien de la ville en fonction de leur participation aux engagements citoyens.

La participation aux engagements citoyens des associations est une volonté de la municipalité. Nous valoriserons cette implication par la mise en place de conventions avec nos partenaires associatifs et nous modulerons le soutien apporté en fonction de leur participation. Cette modulation a été mise en place avec succès auprès des associations sportives (valorisation du sport féminin, de personnes porteuses de handicap...).

De plus un contrat républicain a été signé par l'ensemble des associations. Entré en vigueur le 2 janvier 2022, c'est un document par lequel les associations s'engagent à respecter les principes de la République.

ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE



ENGAGEMENT N°47

● À VENIR

À l'instar des labels déjà obtenus par Agen (Ville fleurie, ville internet, ville active et sportive, ville amie des enfants) nous candidaterons au Label Européen d'excellence en matière de gouvernance " ELoGE ".

Notre programme en matière de démocratie participative a connu une avancée considérable avec l'adoption du plan d'actions intégré et les états généraux des conseils de quartier. Nous instruirons un dossier de candidature afin d'être lauréat du label Européen d'excellence en matière de gouvernance ELoGE.

RELEVER LE DÉFI

DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AGEN, VILLE NATURE

La nature en ville est indispensable pour faire face aux défis environnementaux que sont le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité. C'est un objectif ambitieux mais réalisable, qui fera d'Agen une ville plus verte, plus nature, plus fraîche, et donc plus agréable pour la population.

PLANTER 5 000 ARBRES ET ARBUSTES SUR LA VILLE

ENGAGEMENT N°48

● EN COURS

Nous planterons 5 000 arbres et arbustes de plus, dans les espaces publics, dans les quartiers, les écoles ainsi que sur les nombreux délaissés de terre. Cet effort sans précédent nous permettra de doubler le parc actuel et d'augmenter significativement la surface végétale globale. Un effort particulier sera fait sur la réserve foncière que représente le plateau de l'Ermitage (80 hectares non constructibles).

Depuis le début du mandat se sont 2 116 arbres et arbustes qui ont été plantés. Ces plantations concernent l'ensemble du territoire : le centre de loisirs des Iles la prairie du pont canal, la place Jasmin, la micro forêt rue de Lille ou encore le cours Washington.

À l'automne 2023, le parking du Gravier sera végétalisé.

TRANSFORMER LA PLACE FALLIÈRES EN VÉRITABLE PARC URBAIN

ENGAGEMENT N°49

● EN COURS

Plutôt minérale, la place Armand Fallières se développe sur une surface de 11 000 m². Actuellement revêtue sur plus de 75% de sa surface de gravier, elle est composée de plusieurs arbres majestueux et abrite notre monument aux morts. Nous créerons ainsi un nouveau parc urbain, sur le modèle du jardin Jayan, nouvel îlot de verdure et de fraîcheur en cœur de ville, tout en conservant sa vocation mémorielle.

Après un test de circulation visant à évaluer l'hypothèse de fermeture de la voie nord à la rentrée, 2022, l'étude s'est poursuivie en s'adjoignant les services du cabinet d'urbanistes et paysagiste Urbanlink. L'objectif est d'aboutir au choix des grands principes d'aménagement en juin 2023 pour envisager des travaux à partir de l'été 2024.

Un des points clés de la transformation de la place est l'évolution de la fonction de gare routière donc une réflexion est menée en parallèle par l'agglomération d'Agen.

Une nouvelle expérimentation sera menée en septembre.

CRÉER DE NOUVEAUX JARDINS URBAINS

ENGAGEMENT N°50

● À VENIR

Afin de rafraîchir et d'humidifier l'atmosphère et de développer des îlots de fraîcheur, nous créerons, au gré des opportunités foncières, de nouveaux jardins urbains comme celui récemment réalisé rue des Augustins. La création de ces jardins urbains, véritables espaces publics, permettra à la fois de conserver le lien social tout en aménageant des lieux où la distance physique peut être respectée.

Dans le cadre du réaménagement de la place Jasmin, la végétalisation arborée, arbustive et gazonnée a été réalisée par les services de la ville, fin 2022.

Durant l'année 2023, plusieurs projets sont programmés. Le square Chopin sera réaménagé tout comme la rue des Martyrs ou la parcelle située à l'entrée de la rue Bordeneuve.

RAFRAÎCHIR LA VILLE EN ÉTÉ

ENGAGEMENT N°51

● EN COURS

Les freins à la mobilité pour de nombreux Agenais (notamment les précaires et les seniors) rendent nécessaire l'accélération du rafraîchissement de la ville. Fort du succès des brumisateurs installés boulevard de la République, nous ferons du rafraîchissement du cœur de ville une priorité, en installant plus de fontaines, en favorisant sur la voie publique l'utilisation de matériaux qui laissent s'infiltrer l'eau dans le sol, en engageant des travaux de récupération de l'eau de pluie pour la réutiliser l'été lorsque le besoin de fraîcheur est le plus important.

Afin de maintenir la capacité de rafraîchissement à son maximum mais sans peser plus sur la ressource en eau, la Ville s'engage au côté de l'IFTS (Institut de la Filtration et des Techniques Séparatives) dans le cadre du projet Avide, démarré début 2023. Ce projet labellisé et subventionné par l'Agence de l'eau et la Région, étudie la faisabilité de remplacer l'eau potable par de l'eau non conventionnelle, c'est-à-dire les eaux pluviales et les eaux usées traitées, directement prélevées sur place. Parallèlement, la ville poursuit le rafraîchissement de son centre-ville avec les brumisateurs et les fontaines sur le boulevard. Enfin, pour l'été 2023, l'Agglo a étendu son offre de baignade en laissant la piscine Aquasud ouverte non-stop en juillet-août et en élargissant l'ouverture de Garonne plage du 14 juillet jusqu'aux Fêtes d'Agen.



FAVORISER LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

V

ENGAGEMENT N°52

● EN COURS

Nous mènerons des actions pour favoriser la biodiversité notamment par la plantation d'espèces particulières d'arbres et la mise place de nouvelles ruches urbaines.

Trois écologues ont étudié neuf sites de la ville. Leur travail d'investigation a permis de caractériser les espèces de la faune et la flore qui sont présentes et qui sont une des richesses de notre ville. Selon les sites, les résultats sont variables : la colline de l'Ermitage, l'Éco-quartier et les bords de la Masse sont en très bonne position. Ce diagnostic initial a été accompagné de propositions de gestion.

À partir de ce point de départ qui nous indique l'état initial, nous allons adapter les projets municipaux lors de leur conception et leur mise en œuvre afin de les conduire avec des mesures de préservation et de développement pour favoriser la biodiversité. Cet état zéro sera reconduit pour voir les effets dans le temps de nos projets sur la biodiversité.

PIÉTONNISER LES QUAIS DU CANAL

V

ENGAGEMENT N°53

● EN COURS

Nous affirmons comme objectif municipal la création d'un espace entièrement piéton sur les actuels quais de Dunkerque, du Canal et Calabet. Nous engagerons, pour cela, immédiatement, les discussions avec toutes les parties prenantes (SNCF Réseaux, Voies Navigables de France et les riverains du quartier). Cette nouvelle voie de circulation douce, qui complètera le projet touristique du port d'Agen, intégrera plantations, mobilier, parvis et terrasse. La circulation routière sera maintenue du Pont de Rouquet au Pont de Gaillard en utilisant une partie des voies inutilisées de la gare SNCF en contrebas.

La ville d'Agen et la SNCF ont lancé une étude afin d'évaluer les conditions de cession de l'ancienne gare de triage. Cette cession permettrait de reconstituer la voie de circulation du quai de dunkerque afin de disposer de l'espace auprès du canal pour en faire un lieu d'agrément et de promenade. L'objectif est d'arriver à un aménagement avant la fin du mandat.

FAIRE DE LA BASE FLUVIALE D'AGEN UN VÉRITABLE PORT DE PLAISANCE

V A

ENGAGEMENT N°54

● EN COURS

Nous proposerons de renforcer la vocation touristique du Port d'Agen en complétant l'offre de services actuels (capitainerie, bornes d'eau et d'électricité, douches, sanitaires et services de restauration) et en le reliant au centre-ville par des circulations douces. Nous prévoyons des possibilités de locations de bateaux "légers" de courtes durées pour faire découvrir le Canal aux Agenais.

Un ponton de 20 anneaux avec services (eau, électricité...) a permis de compléter l'offre sur le port d'Agen. C'est un premier pas vers un véritable déploiement de ses activités. Une étude urbaine et de programmation du développement du port d'Agen va être lancée en 2023 pour définir un programme pluriannuel d'investissement qui permettra de lui donner sa vocation.

RELANCER LE PROJET DE RÉHABILITATION DU SEUIL DE BEAUREGARD

A

ENGAGEMENT N°55

● EN COURS

Afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de nos concitoyens, nous soutiendrons les démarches menées par l'Agglomération d'Agen afin de relancer le projet de réhabilitation du seuil de Beauregard. La création de ce plan d'eau, qui aura un impact positif dans la lutte contre l'érosion des berges, permettra en outre de créer un barrage hydroélectrique capable d'alimenter 3 000 foyers en électricité verte, une voie de circulation douce entre les deux berges de la Garonne tout en préservant la faune et la flore (escalier à poissons...) et à terme de prévoir des pratiques sportives sur le bassin de rétention ainsi créé.

L'année 2022, caractérisée par une sécheresse sans précédent et année la plus chaude enregistrée, a rappelé à quel point nous devons être vigilants à notre ressource en eau. Nous craignons que l'année 2023 soit aussi difficile pour notre fleuve Garonne. Nous l'avons rappelé à notre Ministre en charge de la Transition Écologique, M. Béchu, lors d'un entretien début mars 2023, afin de l'alerter sur la situation de notre territoire, car notre ressource en eau potable repose sur la Garonne. Nous lui avons également rappelé qu'une solution, défendue par les élus locaux, est la réhabilitation du seuil de Beauregard, permettant de sécuriser la ressource. Ce projet est aujourd'hui bloqué par des arguments juridiques de l'État. L'entourage du ministre s'est engagé à réexaminer la légitimité de notre projet. Nous ne lâcherons pas sur le sujet, Ville et Agglomération d'Agen, aux côtés de l'Association pour la réhabilitation du seuil, car il y a urgence sur l'eau pour notre territoire !



Le seuil de Beauregard côté agenais

CONSTRUIRE UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE COMMUN À ÉNERGIE POSITIVE



ENGAGEMENT N°56

● EN COURS

Nous proposerons la construction d'un centre Technique mutualisé entre la Ville et l'Agglomération. Ce nouvel outil sera le premier bâtiment technique à énergie positive construit par la collectivité. Il sera conçu pour produire plus d'énergie (électricité, chaleur) qu'il n'en consomme pour son fonctionnement. Il améliorera les conditions de travail des agents territoriaux et permettra de réaliser des économies d'échelles.

Depuis janvier 2021, un groupe travaille à l'élaboration du projet dont le site a été validé sur le Marché aux Bestiaux. Ce projet est élaboré en concertation avec les futurs agents. Le projet est en cours de finalisation. À terme, les sites du Centre Technique Municipal de la Ville d'Agen (avenue Jean Jaurès), du Centre Technique de l'Agglomération (Boé, avenue Georges Guignard) et de l'Atelier des Fêtes (avenue Henri Barbusse) seront fermés et remplacés par le nouveau site de l'avenue d'Aquitaine à Boé. Les travaux devraient démarrer fin 2024 pour un achèvement au printemps 2026.

POURSUIVRE LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE MUNICIPAL ET LES TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



ENGAGEMENT N°57

● EN COURS

Nous continuerons à rénover le patrimoine municipal en améliorant notamment son isolation thermique (théâtre, écoles...). Nous privilégierons l'utilisation de matériaux durables et éco-responsables dans tous nos futurs choix urbains.

De 2020 à 2022, la ville d'Agen a réalisé des travaux d'isolation de combles et de couvertures sur huit sites (deux bâtiments de l'école E. Reclus, Parc des Sports, une partie du Stadium Municipal...). Parallèlement, le remplacement de menuiseries se poursuit (Théâtre Ducourneau, Théâtre du Jour...) tout comme celui des stores de menuiseries (écoles Bara et Herriot). Les chaudières vétustes de certains sites ont également été remplacées (crèche Paul Chollet, école maternelle Herriot).

Tous ces travaux permettront à la ville d'Agen de faire des économies d'énergie estimées de 15 à 30 % par opération sur les bâtiments concernés.

BASCULER PROGRESSIVEMENT LES ÉCLAIRAGES EN LED



ENGAGEMENT N°58

● EN COURS

Nous proposerons de mettre en œuvre le basculement progressif des éclairages publics en 100% LED sur 12 ans. L'éclairage public est actuellement constitué à Agen de 30% d'ampoules basse consommation LED (2 630 sur 7 389 points lumineux). Dans un objectif d'exemplarité et d'efficacité énergétique, nous proposons de remplacer toutes nos ampoules d'ancienne génération, tant de l'éclairage public que des bâtiments communaux. En même temps, nous implanterons des lampadaires photovoltaïques sur tous les sites où cette technologie présente un avantage. Cet engagement permettra de réduire notre consommation d'énergie et ainsi dégager à terme des économies de fonctionnement.

En 2022, 350 points lumineux ont été sélectionnés pour le relamping dans les rues du centre-ville et 85 lampadaires de l'écoquartier ont été remplacés par des luminaires photovoltaïques.

Depuis 2021, ce sont 770 points lumineux de la ville qui ont été changés pour diminuer leur consommation d'énergie.

CRÉER UN RÉSEAU DE CHALEUR SUR AGEN-SUD



ENGAGEMENT N°59

● EN COURS

Nous soutiendrons l'Agglomération d'Agen dans sa volonté de réaliser sur le secteur d'Agen-Sud un réseau de chaleur urbaine alimenté par la combustion des ordures ménagères de l'usine d'incinération de la SOGAD. Celle-ci deviendra une unité de valorisation énergétique permettant de recycler la chaleur et de chauffer l'équivalent de 3 000 foyers.

Après avoir validé fin 2021 avec le Conseil Départemental, le franchissement de la Garonne par le Pont de Pierre pour les futures canalisations du RCU, le dossier de cadrage du projet a été finalisé. L'Agglomération d'Agen a voté le 23 juin 2022 le choix de recourir à une concession de service public pour les travaux et l'exploitation de ce réseau de chaleur. La consultation qui a été préparée fin 2022 est désormais en cours. Les négociations avec les candidats concluront cette mise en concurrence et se dérouleront courant 2023.

Dans le contexte actuel, particulièrement tendu sur l'énergie, l'usine d'incinération de la Sogad sur la commune du Passage sera donc bien transformée en une unité de valorisation de la chaleur pour alimenter de manière écologique plusieurs points dont le Passage d'Agen et le sud d'Agen dès 2025.

FAVORISER LA CONSTRUCTION D'UN ÉCO-QUARTIER AUTOUR DE L'AVENUE HENRI-BARBUSSE



ENGAGEMENT N°60

● EN COURS

Nous mobiliserons des partenaires publics et privés pour créer un éco-quartier, autour de l'avenue Henri-Barbusse entre la Trémie et le Canal. Nous proposerons ainsi, à proximité du centre-ville un cadre de vie préservé, véritable source de bien-être pour ses habitants intégrant une offre commerciale et de services adaptée à la population et une véritable ambition "Zéro déchet". Le site retenu pour fonder ce nouveau quartier tient compte à la fois des réserves foncières privées et publiques dans cette partie de la ville, du devoir de dépollution de certaines parcelles mais aussi de la qualité paysagère de ce site à proximité du Canal.

Le plan guide du quartier qui fixe les orientations et les opérations à tenir pour réussir la transformation du quartier, incluant la démarche participative a été approuvé. Depuis le mois de septembre, une exposition urbaine est présente dans tout le quartier sur l'histoire et le devenir du quartier. La modernisation de l'éclairage public a été réalisée sur l'avenue Schumann et est en cours sur l'ensemble de l'Écoquartier. Un suivi écologique sur le quartier a aussi été engagé sur une année 2022-2023. Le parc Pulet réaménagé accueille depuis décembre une statue d'éléphant en acier grandeur nature.

En 2023, le prêt à taux 0 est étendu au quartier permettant d'attirer de nouveaux ménages en ville et rénover l'habitat dégradé. Des investisseurs privés conduisent des projets sur les friches qui permettraient de redynamiser le quartier. À la rentrée 2023, la friche de Géant Casino laissera place à Grand Frais, la boulangerie Marie Blachère et à une nouvelle station-service. Lidl complètera cet équipement fin 2024.

ENCOURAGER LA VÉGÉTALISATION DES TOITURES ET DES FAÇADES



ENGAGEMENT N°61

● EN COURS

Nous mettrons en place des aides financières significatives pour favoriser la végétalisation des toitures et des façades privées.

Le Site Patrimonial Remarquable (SPR) du centre historique d'Agen permet la réalisation de terrasses en toiture sous réserve de ne pas dénaturer l'intégrité du bâti.

Les projets de rénovation en cours prévoient très souvent des espaces extérieurs ; balcons, terrasses, loggias. La végétalisation des façades n'est pas réglementée.

ACCÉLÉRER LA POLITIQUE D'INCITATION À LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS



ENGAGEMENT N°62

● EN COURS

La disparition de l'habitat insalubre et la réduction de la précarité énergétique sur la Ville sont des objectifs prioritaires. Nous accélérerons la rénovation des bâtiments et des logements anciens du centre-ville (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine) en accompagnant à la fois les bailleurs, les propriétaires occupants et les copropriétés fragiles en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat.

En 2022, le dispositif d'aide financière à la rénovation des logements a été étendu à l'ensemble du territoire communal dans le cadre du programme d'intérêt général " énergie, autonomie et lutte contre l'habitat indigne ".

L'année dernière, ce sont plus de 300 propriétaires agenais qui ont bénéficié de conseils pour améliorer leur logement.

En complément des aides financières, la ville d'Agen a décidé d'expérimenter le dispositif du Permis de Louer sur le quartier politique de la ville du Pin. Il s'agit d'un outil supplémentaire pour lutter contre l'habitat indigne. L'objectif est de sécuriser les bailleurs privés sur la qualité de leur logement par rapport aux réglementations en vigueur tout en sécurisant également les locataires en leur assurant de louer un logement décent. Le dispositif est mis en place de manière opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2023.

RÉNOVER LES CITÉS RODRIGUES ET PASSELAYGUES



ENGAGEMENT N°63

● EN COURS

Nous poursuivons la rénovation du parc immobilier d'Agen Habitat en réhabilitant sur ce mandat les cités Rodrigues (570 logements) et Passelaygues (60 logements). Ces travaux viseront d'abord les économies d'énergie et l'amélioration du confort de vie de ses habitants.

Nous poursuivons la rénovation du parc immobilier d'Agen Habitat en réhabilitant sur ce mandat les cités Rodrigues (340 logements) et Passelaygues (32 logements). Ces travaux concernent, pour l'essentiel, les économies d'énergie ainsi que l'amélioration du confort de vie des habitants.

À Rodrigues, la concertation avec les locataires s'est déroulée en 2022, l'équipe de maîtrise d'œuvre a finalisé le programme et lancé la consultation des entreprises. Les travaux de remise aux normes et de dévoiement des réseaux ont démarré en juin 2023. Concernant la réhabilitation de Passelaygues, la démolition des bâtiments A et B a été achevée en 2020 et la consultation avec les locataires s'est déroulée en 2022. La forte augmentation du coût des travaux a nécessité une redéfinition du programme pour respecter l'enveloppe budgétaire. Cette étape est aujourd'hui finalisée, la consultation des entreprises sera lancée en juillet 2023 pour un début des travaux avant la fin de cette année.

DÉCARBONER, RÉDUIRE ET S'ADAPTER : LA STRATÉGIE AGENAISE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Déjà lors de la rédaction de son programme, l'équipe Agen Même avait fait de la transition écologique, un des 6 piliers de son action pour le mandat 2020-2026. Ainsi, Clémence Brandolin Robert, première Adjointe au Maire a été chargée de coordonner cette mission transversale à l'échelle municipale mais qui recouvre également beaucoup de champs de l'action communautaire.



Le 10 octobre dernier, la ville d'Agen organisait alors un conseil municipal extraordinaire dédié aux enjeux climatiques. L'objectif de ce moment singulier dans l'histoire d'Agen, était de marquer une prise de conscience nécessaire de la part de l'ensemble de la population quant à la mise en place d'actions en faveur d'une véritable transition écologique. Hervé Douville, météorologue, a présenté le dernier rapport du Giec et Jean-François Berthoumieu, directeur de l'Association climatologique de Moyenne Garonne, président du Cluster Eau et Climat a expliqué l'impérieuse nécessité de préserver la ressource eau.

Le 3 avril dernier, le Conseil Municipal prenait une délibération cadre afin de définir son programme d'actions face aux enjeux du changement climatique. Ce programme est pensé au travers de trois lignes forces qui font écho à celles du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'Agglomération d'Agen : adopter une stratégie de décarbonation, avec une volonté de zéro émission nette de gaz à effet de serre, viser la sobriété énergétique et s'adapter à des étés toujours plus chauds.

DÉCARBONER :

Sortir au plus vite des énergies fossiles, réduire nos émissions de gaz à effet de serres en augmentant la part de véhicules électriques ou hybrides dans la flotte municipale.

RÉDUIRE :

Réduire aussi nos consommations en énergie fossiles en réduisant le chauffage en hiver et la climatisation en été... Nous entrons dans l'ère de la sobriété énergétique. Progressivement, l'Agglo et la ville revoient l'isolation et l'éclairage des bâtiments afin de réduire les consommations d'énergie. C'est dans cette perspective que la diminution de l'amplitude de l'éclairage public a été mise en place. Alors que les habitants de l'Agglomération produisent plus de déchets que la moyenne des Français, 629kg par habitant par an contre 582kg en moyenne nationale, la révolution des poubelles et la réduction du volume des déchets s'inscrivent également dans cette démarche.

S'ADAPTER :

Au changement climatique en anticipant des épisodes de pluies diluviennes, de plus fortes chaleurs tout en revoyant l'organisation de son administration. Par exemple, elle adoptera en août 2023 des horaires " anti-chaleur " (7h-14h).

Parallèlement, après un travail d'analyse et de diagnostic, une stratégie globale de Transition Environnementale a été définie et adoptée. Elle s'appuie sur une feuille de route précise qui concerne 29 engagements de mandat :

- ➡ Se doter d'une vision objectivée (définir 82 indicateurs de suivi)
- ➡ Adapter la conception des projets urbains (indice de chaleur urbain, perméabilité des sols)
- ➡ Végétaliser et favoriser la biodiversité (planter 5000 arbres...)
- ➡ Rénover nos bâtiments et contribuer au développement des énergies renouvelables
- ➡ Raisonner et optimiser notre usage de l'eau
- ➡ Travailler en transversalité avec les services de la ville et de l'Agglomération

Ainsi, Agen anticipe et prend sa part dans la transition écologique.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : L'AGGLO PASSE EN MODE "NUIT"

Depuis le début de l'année, la ville et l'Agglo ont accéléré leur processus de transition écologique particulièrement en termes d'éclairage public. Cette décision a été prise dans un contexte d'explosion des prix de l'électricité, une réduction de l'amplitude du fonctionnement des points lumineux a été décidée sur le territoire.

Sur l'année 2022, la facture d'électricité de l'Agglo pour l'éclairage public représentait 1,42 M€. Le changement d'amplitude et l'extinction d'une partie du parc de lampadaires la nuit, devrait permettre d'économiser 50% d'énergie environ. Cette réduction de l'illumination nocturne des rues s'inscrit dans un Plan d'Economie d'Énergie en Éclairage Public et Signalisation lumineuse tricolore (PEEPS) de l'Agglomération d'Agen, qui a pour vocation de réduire la facture de l'éclairage public autour de plusieurs axes : la réduction de l'éclairage public la nuit, le passage au LED et l'installation de lampadaires photovoltaïques. Il comprend 19 000 points lumineux qui seront à termes revus pour être moins énergivores.

Ce dernier point fait l'objet d'un partenariat audacieux avec Fonroche qui fait d'Agen le 1^{er} parc public photovoltaïque d'Europe.

Outre l'impératif économique, l'aspect écologique est bien évidemment l'un des leitmotifs de cette décision. L'extinction d'une partie de l'éclairage public permettra la diminution de la pollution visuelle mais aussi la préservation de la faune et la flore nocturne et de leur rythme biologique.

Contrairement à une idée reçue, les nombreuses études menées sur le sujet confirment que la réduction de l'amplitude d'éclairage public n'est pas corrélée à une augmentation de l'accidentologie sur les zones concernées ni même d'une augmentation de la criminalité.



Aussi sur Agen, trois zones ont été ciblées et répondent à des modalités d'extinction différentes : de 23h à 6h sur la majorité de la ville, de 2h à 6h sur les zones d'activités nocturnes (bars et lieux de vie) et aucune extinction sur le cœur de ville avec les zones avec caméras sans infrarouge ou sur les zones équipées de luminaires photovoltaïques.

Un premier bilan sera effectué au début de l'année 2024.

FORTES CHALEURS : L'ADMINISTRATION S'ADAPTE

À l'image de ce qui se pratique dans les pays chauds et qui est déjà mis en place dans certains services qui travaillent en extérieur (collecte, espaces verts, voirie), la municipalité a porté la volonté de généraliser ces " horaires d'été " à l'ensemble des services. Le déploiement de ces horaires adaptés de travail pour nos agents va nécessairement entraîner une modification notamment de l'accueil des usagers.

Concrètement, une expérimentation sera menée du 31 juillet au 1^{er} septembre 2023 et sera étendue à juillet-août en 2024. Cette organisation spécifique en période estivale se traduit par des horaires décalés pour concentrer les activités en début de journée : fermeture de l'administration les après-midis avec une ouverture des services au public entre 7h et 14h, sauf exceptions (Centres de loisirs, crèches, passeports...)

Retrouvez plus d'informations et les horaires détaillés sur www.agen.fr ou www.agglo-agen.fr

RELEVER LE DÉFI

DES NOUVELLES MOBILITÉS

Grâce au développement des mobilités douces en son hyper-centre, à la création d'une ceinture douce en périphérie et à la jonction de ses pénétrantes vertes vers le Sud, la Ville d'Agen relèvera le défi des nouvelles mobilités.

CŒUR DE VILLE D'AGEN : PRIORITÉ AUX MOBILITÉS DOUCES



ENGAGEMENT N°64

● EN COURS

En cœur de ville, la priorité sera donnée aux piétons et cyclistes. La voiture restera bienvenue dans le cœur de ville qui deviendra une zone 20 (vitesse limitée à 20 km/h, priorité absolue aux piétons).

Nous veillerons au respect du partage de l'espace public piéton entre les nouvelles formes de mobilité électrique (trottinettes, overboard, skateboard...) et les piétons en mettant en place des actions pédagogiques.

À partir du 3 juillet jusqu'à la fin de l'année, une expérimentation sera mise en place sur les zones piétonnes du cœur de ville pour interdire la circulation des vélos, trottinettes et autres équipements de mobilité individuelle. L'objectif est de protéger plus efficacement les piétons face à l'émergence de comportements dangereux et qui remettent en cause la sécurité des piétons et la convivialité de l'espace public. En outre, les rues du cœur de ville faisant l'objet d'une rénovation le seront avec l'objectif d'en faire des zones de rencontres. Ce sera notamment le cas des rues Camille Bru et Malatuffe en 2023, Reine et Quillou en 2024, Fon de Raché, Tourrils et Charretiers en 2025.

CRÉER UNE CEINTURE DOUCE AUTOUR DU CENTRE-VILLE



ENGAGEMENT N°65

● EN COURS

Nous aménagerons un circuit sécurisé et végétalisé avec une voie dédiée de 7 kms autour du centre-ville, réservée aux mobilités douces (piétons, vélos...). Ce circuit empruntera l'itinéraire suivant :

- au Nord : Scaliger ► Gare ► Sylvain Dumon ► Pin
- à l'Est : Place du Pin ► Avenue Jean-Jaurès qui sera réaménagée et végétalisée,
- au Sud : MIN d'Agen ► Avenue de Colmar ► Avenue Jean Bru qui passera de 4 voies à 2 voies
- à l'Ouest : Rond-point St Jacques ► Gravier ► Avenue Général de Gaulle où l'on utilisera la piste cyclable existante.

Le tronçon permettant de connecter la voie verte du gravier avec le Bd Scaliger a été traité dans le cadre de l'aménagement de la place Jasmin. Il sera complété en 2023 et 2024 par l'aménagement de l'avenue Jean Jaurès et de l'axe Colmar-Bru-Monet (voir pages 4-5).

FAIRE LA VOIE CYCLABLE RELIANT LE CŒUR DE VILLE À PASSELIGNE



ENGAGEMENT N°66

● À VENIR

Nous relierons le centre-ville à Passeligne en passant sous le Pont de Pierre et en utilisant le passage souterrain existant en face de la cité administrative.

Dans le cadre de la construction du pont de Camélat, l'Agglomération d'Agen a engagé des démarches auprès de l'État en vue de l'échange d'infrastructure. Le tracé de la RN21 emprunterait le nouveau pont alors que l'Agglomération récupérerait, entre autres, la gestion de la voie sur berge. Dans cette hypothèse, il est envisagé de revoir l'assiette de la chaussée pour y adjoindre une piste cyclable bidirectionnelle qui fera le lien entre le passage des pêcheurs situé au niveau du parking du gravier et la voie verte déjà existante en contrebas de l'avenue Tissidre. Ainsi, un itinéraire cyclable sécurisé permettrait de relier le centre-ville d'Agen au parc de Passeligne. Par courrier de juillet 2023, le Ministre des Transports, Clément Beaune, a donné un accord de principe à cet échange de patrimoine, ouvrant ainsi la voie à cet aménagement.

CRÉER UNE VOIE COULÉE VERTE CYCLABLE À ARMANDIE



ENGAGEMENT N°67

● ABANDONNÉ

Nous créerons une coulée verte et sportive avec parcours piétons et cyclables qui reliera l'ENAP à la Rocade Jean Bru en passant par Aquasud et traversant la plaine des sports d'Armandie.

La rénovation du gymnase Lomet a permis de rénover l'itinéraire cyclable faisant le lien entre l'avenue Jean Bru et l'Enap en passant par le parc des sports.

CRÉER UNE VOIE DOUCE SÉCURISÉE ET VÉGÉTALISÉE SUR LE PONT DE LA LIBÉRATION



ENGAGEMENT N°68

● À VENIR

Nous aménagerons une voie de circulation douce (piéton, vélo...) sécurisée et végétalisée sur le Pont de la Libération afin de permettre aux étudiants, touristes et usagers de circuler en toute sécurité.

Cet engagement sera traité dans le cadre de l'engagement n°72 concernant l'aménagement de la place du Pin.

USAGERS VÉLOS ET TROTTINETTES : PIED À TERRE DANS L'ESPACE PIÉTON !

Ces derniers mois, la multiplication des mauvais comportements liés à l'usage des cycles et des trottinettes en centre-ville s'est confirmé avec des conséquences parfois dramatiques et notamment l'accident de Charly OUAZZANI, 5 ans. Vitesse trop élevée, usage d'écouteurs ou du téléphone, conduite sous l'influence de l'alcool, transport de passagers ne sont pas des faits isolés mais bien une **tendance significative et en augmentation**.

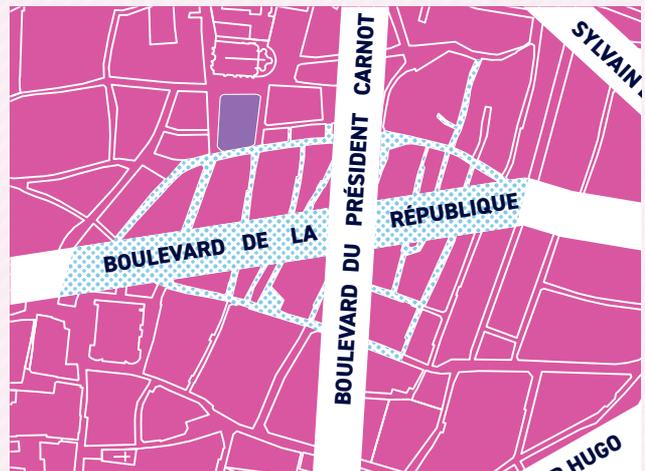
Ainsi comme d'autres villes avant elle (Nice, Montauban...), la Ville d'Agen a décidé d'interdire la circulation des **trottinettes et des vélos sur l'aire piétonne du centre-ville**. L'interdiction concerne ainsi l'ensemble des vélos et des trottinettes électriques, mais aussi les overboards, gyropodes, gyroroues, et skateboards électriques.

Il convient de rappeler qu'il s'agit bien d'une interdiction de circulation et non d'une interdiction d'entrée des trottinettes et des cycles dans l'aire piétonne. Les utilisateurs pourront ainsi pénétrer dans la zone piétonne en mettant pied à terre.

L'objectif de cette réglementation est clair : refaire de l'aire piétonne du centre-ville un véritable espace réservé aux piétons, sûr et agréable pour les usagers

La réglementation actuelle, qui impose de circuler sur les espaces piétons à pas d'homme (6km/h) n'est généralement pas respectée, en particulier par les livreurs à vélos. Par ailleurs, la différenciation entre vélos électriques et musculaires n'est également pas possible et applicable en pratique, car leur distinction n'est généralement plus possible à l'œil nu. Ainsi, la Ville a privilégié une réglementation claire et lisible par tous pour en améliorer l'efficacité.

Après une phase pédagogique, la police municipale verbalisera les contrevenants (135€ d'amende). Cette expérimentation sera évaluée en fin d'année 2023.



ville d'Agen
www.agen.fr

**EN ZONE PIÉTONNE,
LE PIÉTON EST ROI !**

ZONE PIÉTONNE

ON NE ROULE PAS

**VÉLOS, TROTTINETTES, ...
ON MET LE PIED À TERRE !**

**JUSQU'À 135€
D'AMENDE**

VOIRIE : LES 3 GRANDS CHANTIERS DE 2023

Après plusieurs années d'investissements consacrés à la rénovation du cœur de ville et aux aménagements portés par les quartiers, la Ville d'Agen lancera en 2023, trois projets majeurs dont les deux chantiers les plus importants se dérouleront sur plusieurs années. La réfection de l'avenue Jaurès, le lancement de la transformation de la rocade Colmar/Bru et la rénovation du parking du Gravier ont tous en commun le souci de l'intermodalité, d'une plus large place faite aux vélos et d'une volonté marquée de végétalisation et de prise en compte de la transition écologique.



10,3M€
Coût



70
arbres plantés



140
Places de stationnement
créées



30
places de stationnement
pour vélos



6
bornes de recharge
pour les véhicules
électriques

AVENUE JEAN JAURÈS : EN ROUTE POUR 2025 !

L'avenue Jean Jaurès est l'une des artères majeures de la ville. Elle constitue un accès privilégié vers le centre-ville. Jusqu'à présent, cet axe routier était quasiment exclusivement dédié à la voiture et le stationnement y était délicat. Désireuse de faire une place plus grande dans la ville à la circulation douce, la municipalité a décidé de revoir complètement l'aménagement de l'avenue afin de la rendre praticable en toute sécurité aux vélos mais aussi en augmentant le nombre de places de stationnement. Ce projet s'inscrit dans une volonté de créer une ceinture douce de 7 kilomètres autour de la ville.

Depuis la place du Pin jusqu'à l'avenue de Colmar, les Agenais bénéficieront en 2025, d'une avenue longue de deux kilomètres qui sera à la fois sécurisée pour le déplacement à vélo et embellie grâce à la végétalisation.

La première phase de travaux qui consiste en l'enfouissement des réseaux devrait s'étendre jusqu'au mois d'octobre. Dans le cadre de l'embellissement de cette artère, l'ensemble des réseaux aériens seront effacés. Cet embellissement comprend également un volet de végétalisation important avec la plantation de 70 arbres et un projet "Permis de végétaliser" qui s'adresse aux riverains ayant une façade donnant sur l'avenue.

Pour faire une plus grande place aux vélos et leur offrir une circulation sécurisée, les travaux de l'avenue consisteront en une réduction des voies. Cela permettra également d'augmenter considérablement les possibilités pour les riverains et autres Agenais de se garer avec la création de plus de 140 places de stationnement.





LE NOUVEAU PARKING DU GRAVIER ROUVRE AVEC 234 PLACES GRATUITES

Après plusieurs mois d'études, les travaux du parking du Gravier ont débuté au mois de février.

Les usagers se plaignaient de l'état de ce parc de stationnement particulièrement appréciés des travailleurs ou des clients du centre-ville.

Comme prévu dans l'engagement de mandat n°75, la municipalité a souhaité procéder à sa modernisation en l'intégrant dans sa démarche globale de transition écologique et environnementale. Ainsi le parking sera-t-

il reverdit avec la plantation d'une trentaine d'arbres ce qui contribuera au renforcement de la végétalisation de la digue. Ces plantations créeront également de l'ombre pour les usagers et leur véhicule.

Le revêtement au sol plus perméable sera également totalement renouvelé pour permettre une meilleure évacuation de l'eau et une absorption plus grande de la chaleur.

L'implantation de trois caméras de vidéoprotection renforcera la sécurisation des lieux.

Le parking, dans sa version finale, se transformera en plateforme multimodale moderne avec une délimitation claire d'espaces dédiés à la navette électrique, aux vélos ainsi que des bornes de récupération des déchets. Enfin, pour le confort des usagers, des toilettes publiques seront également mises en place.

À la rentrée 2023, les Agenais retrouveront donc un parking de 234 places gratuites, plus vert, plus moderne et plus facilement accessible.

LA ROCADE JEAN BRU SE VÉGÉTALISE



Depuis 2021, nous menons une expérimentation sur la Rocade Agenaise et plus particulièrement sur l'axe avenue Monnet-Jean Bru-Colmar, consistant à réduire les voies circulations automobiles à 2 voies pour favoriser l'intégration de nouvelles pistes cyclables et cheminements piétons.

Sur la base des retours qui nous ont été adressés et de l'appropriation de cette expérience par les Agenaises et les Agenais, nous allons débiter les travaux sur cet axe structurant de la Ville d'Agen. L'objectif affiché est de favoriser la cohabitation des automobilistes, des cyclistes et des piétons dans ces espaces excentrés du centre-ville, le tout par un aménagement vert, sécurisé et répondant un maximum aux besoins de chacun.

De nombreuses essences d'arbres et de plantes seront installées pour tantôt, séparer les flux de circulation automobiles en sens contraires mais, le plus souvent, pour séparer la chaussée des pistes cyclables et des cheminements piétons. Ces aménagements permettront aux plus jeunes, notamment, de se rendre en toute sécurité au CFA de La Palme ou de profiter des équipements sportifs à proximité (Plaine des sports, Stade Armandie, Gymnase Paul Dangla) et même de se rendre jusqu'au MIN à l'ombre des arbres !

CALENDRIER DES TRAVAUX POUR LA ROCADE JEAN BRU (2023)

Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
CONSULTATIONS										
			PRÉPARATION							
					TRAVAUX					
										FIN

SE DÉPLACER "MALIN" À AGEN

SOUTENIR L'ACQUISITION DES VÉLOS ÉLECTRIQUES

A

ENGAGEMENT N°69

● PAROLE TENUE

Nous proposerons à l'Agglomération de reconduire et d'amplifier son programme de soutien à l'acquisition de vélo électrique (200 € de subvention par vélo acheté sur l'Agglo) et nous mettrons en œuvre un observatoire des déplacements pour déterminer la part du vélo de façon objective.

Il va être proposé de reconduire le dispositif en mai 2023 toujours sur les mêmes bases : 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique dans la limite de deux par foyer, sans conditions de revenu et pour tout habitant de l'Agglomération. Cependant il sera simplifié avec l'obtention du rabais de 200 € au moment de l'achat chez les revendeurs locaux.

En parallèle, l'Agglomération d'Agen abonde toujours à hauteur de 200 € supplémentaire cette aide pour ses agents, dans la limite de 25 par an.

DÉPLOYER DES PARKINGS-VÉLOS

V

ENGAGEMENT N°70

● EN COURS

Nous déploierons un plan ambitieux de parkings vélos pour les particuliers en centre-ville (place de la République, place Barbès, Préfecture, Gare, Pin, Gravier, Jasmin, Jayan...) et associés à certains arrêts de bus.

L'interdiction de la circulation des vélos sur la zone piétonne va nécessiter de renforcer les appuis vélos sur ce périmètre. Par ailleurs, compte tenu du développement de la flotte de vélos électriques sur le territoire, un schéma pour le déploiement de parkings sécurisés avec gestion des accès est en cours d'élaboration. D'ores et déjà, 2 parkings sécurisés sont prévus au niveau du parking du Gravier et du parking de centre-ville Reine Garonne.

AMÉNAGER LA PLACE JASMIN

V

ENGAGEMENT N°71

● PAROLE TENUE

Nous reconfigurerons complètement la place Jasmin en créant un grand parvis piétonnier côté restaurants et rassemblant les 2 couloirs de circulation côté Nord.

Les travaux de la place Jasmin se sont achevés en 2022. Une évaluation du fonctionnement du carrefour Scaliger-De Gaulle est menée actuellement afin de vérifier s'il est nécessaire de revoir cet aménagement. La Ville et les propriétaires des immeubles riverains sont en train de réhabiliter les façades. (Fin des travaux : fin 2023.)

AMÉNAGER LA PLACE DU PIN

V

ENGAGEMENT N°72

● À VENIR

Nous amènerons en profondeur cette entrée du boulevard de la République pour ouvrir un espace public piétonnier sécurisé et pour apaiser le flux routier. Nous proposerons de refondre l'ensemble du site avec une jonction du rond-point et du jardin public, pour sécuriser et faciliter les déplacements piétons et vélos.

La ville mène une réflexion sur un nouveau fonctionnement du carrefour du Pin avec la possibilité de dissocier le croisement Dumon/Libération du croisement Barbusse/Jaurès/14 Juillet. Ce nouveau fonctionnement pourrait permettre la reconfiguration de la place permettant de créer un parvis au bout du boulevard de la République et reposer la question de la piétonisation du tronçon Castex-Pin

En parallèle, une réflexion est menée pour piétoniser la rue Jules Ferry afin de créer un parvis liant le Studio Ferry et le square du Pin.



DENSIFIER LA DESSERTE DU CŒUR DE VILLE PAR UN RÉSEAU DE NAVETTES ÉLECTRIQUES

A

ENGAGEMENT N°73

● PAROLE TENUE

Nous proposerons de renforcer la navette existante Agen Cœur Battant, qui deviendra électrique. Nous créerons deux lignes (Jasmin ► Le Pin et Préfecture ► Gare) pour optimiser la desserte du cœur de ville en augmentant la fréquence de passage. Nous étudierons la faisabilité d'une desserte du cœur de ville par un bus à haut niveau de service (toutes les 6 minutes) qui impliquerait la création d'une voie dédiée aux navette et aux bus ainsi qu'aux mobilités douces.

La navette Agen Cœur Battant a été lancée en avril 2022, une étude de l'utilisation de ce service a été réalisée. Le trajet est réalisé en 8 minutes pour l'itinéraire le plus long (Gravier – place du Pin).

La fréquentation est de l'ordre de 300 voyages par jour en semaine et 150 voyages par jour le samedi et les jours de vacances.

EXPÉRIMENTER UN PARKING-RELAIS (P+R) AU CENTRE DE CONGRÈS

A

ENGAGEMENT N°74

● PAROLE TENUE

Nous proposerons à l'Agglomération d'expérimenter une nouvelle génération de parkings-relais gratuits aux entrées de ville qui relieront le centre-ville par des navettes. Ces parkings proposeront également des vélos électriques, trottinettes, en location. Le premier P+R sera situé au Centre de Congrès et reliera le centre-ville par un circuit : avenue du Midi ► Gravier ► rue Lamouroux ► Préfecture. L'étude mobilité menée par l'Agglomération d'Agen devra intégrer l'influence de la crise sanitaire sur l'évolution des déplacements.

La ville expérimente un parking relai au niveau du Centre de Congrès, le temps des travaux de réhabilitation du parking du Gravier. Une navette gratuite assure le transport toutes les 10 minutes en semaine, entre le Centre de Congrès et la place de la Préfecture, le matin de 7 heures à 9 heures et le soir de 16h30 à 19h30. Le trajet dure environ 6 minutes.

AMÉNAGER LE PARKING DU GRAVIER

V

ENGAGEMENT N°75

● EN COURS

Nous aménagerons la partie Sud du Gravier en parking moderne (revêtements, traçage des places, etc.) et arboré.

Les travaux de restructuration du parking du Gravier sont en cours. Ils permettront d'offrir 237 places dans un parking rénové, végétalisé et offrant une gestion des eaux pluviales limitant les rejets en Garonne. Ce nouveau parking sera opérationnel à la rentrée 2023.

UN RÉSEAU DE BUS, ATTRACTIF, RAPIDE ET NERVEUX

A

ENGAGEMENT N°76

● À VENIR

Nous proposerons à l'Agglomération d'utiliser la renégociation de la Délégation de Services Publics Transport pour moderniser l'offre globale du réseau de bus au sein de l'agglomération. Nous proposerons d'augmenter la vitesse commerciale de nos bus en redéfinissant les lignes de notre réseau pour qu'elles soient plus "nerveuses".

Une étude pour l'optimisation du tracé des lignes de transport en commun urbain et scolaire est lancée avec la volonté d'être en complémentarité avec les nouvelles offres de mobilité existantes et à venir (Transport à la demande zonal, covoiturage, réseau de stations pour vélos électriques), de mailler de manière équilibrée notre territoire tout en maîtrisant les dépenses publiques. L'objectif est de fournir cette étude dans le cahier des charges de la consultation pour le renouvellement de la Délégation de service public en octobre 2024.

FAVORISER LES NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT COLLECTIF

V A

ENGAGEMENT N°77

● PAROLE TENUE

Nous favoriserons le déploiement d'une application de covoiturage courte distance pour les particuliers (autostop au quotidien, "Rezo Pouce"). L'Administration Commune, rassemblant la Ville et l'Agglomération d'Agen, sera exemplaire sur le covoiturage. Nous développerons les expériences d'autopartage urbain, entre particuliers et entre salariés des entreprises publiques et privées.

Une offre de mobilités complète se base sur un réseau de transport en commun associé à différentes offres de mobilités alternatives complémentaires (Transport à la demande, covoiturage, vélo en libre-service et trottinettes, etc...). En effet, seulement 3% des actifs empruntent les transports en commun sur l'agglomération d'Agen, ce qui est classique sur un territoire de notre strate de population.

C'est pourquoi, il a été décidé de développer, en collaboration avec Keolis et l'application Karos, une offre en matière de covoiturage.

Pour chaque trajet le conducteur est rémunéré 2€/passager. Les passagers quant à eux paient 1,30 € pour des trajets sur Agen et sa première couronne, et 0,50 € pour des trajets à destination ou en provenance de la seconde couronne. L'Agglomération subventionne la différence.

L'ACCESSIBILITÉ URBAINE, UNE PRIORITÉ POUR TOUT HANDICAP

V Q

ENGAGEMENT N°78

● EN COURS

Nous poursuivons le mouvement engagé de mise en accessibilité des bâtiments publics. Comme le prévoit la loi, tous les travaux (trottoirs et rues) seront accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les ruptures urbaines dans la chaîne de déplacement sont à aménager en lien avec les conseils de quartier et la signalétique urbaine sera adaptée "tout handicap". Enfin, nous porterons une attention particulière aux aires de jeux existantes qui seront adaptées pour pouvoir être utilisées par les enfants handicapés.

La municipalité poursuit la mise en conformité des divers équipements dont elle assume la responsabilité : Théâtre Ducourneau, stadium municipal, l'hôtel Chaudordy, l'école élémentaire Edouard Lacour.

Par ailleurs, elle s'assure de la concordance avec la réglementation accessibilité, des aménagements faits dans les nouvelles constructions ou les bâtiments existants, lorsque ceux-ci font l'objet d'extensions, ou changent de fonction, comme au musée ou au tiers-lieu de la Médiathèque.

Les 21 lieux d'accueil du public de la ville sont à présent équipés de dispositifs permettant de faciliter la communication avec les personnes malentendantes : service état civil, police municipale, plateforme énergétique, centres sociaux, etc. Qu'elles soient appareillées ou non de prothèses auditives, ces personnes peuvent dorénavant obtenir l'amplification du son de la voix des hôtes/hôtesse d'accueil, directement à leur oreille.

Pour aller plus loin encore, une application va être mise à disposition, qui permettra aux usagers concernés (depuis l'accueil de la mairie, ou de n'importe où via leur smartphone) de dialoguer avec les différents services, grâce à la transcription simultanée en langue des signes française, en langage parlé complété, ou en texte écrit.

Dans l'espace public, les travaux de réaménagement prennent en compte les problématiques des personnes à mobilité réduite comme pour la place Jasmin, la placette arrière de l'hôtel de ville, la Passerelle de Garonne ou encore le futur parking du Gravier.

Par ailleurs, une délégation réunissant associations locales de personnes handicapées, police municipale, délégataire et autres services internes, a permis de résoudre la problématique du stationnement gênant des trottinettes Bird sur les trottoirs.

RENDRE LA PASSERELLE ACCESSIBLE

A

ENGAGEMENT N°79

● PAROLE TENUE

Nous proposerons à l'Agglomération de rendre la Passerelle plus facilement accessible pour les PMR, poussettes et vélos.

Les travaux de mise en accessibilité sont en cours. Ils consistent en la création d'un ascenseur à chaque extrémité de la passerelle et à la rehausse de la première travée côté Agen pour rendre la pente compatible avec les normes PMR. La passerelle Michel Serres sera de nouveau accessible à partir d'août 2023.

POURSUIVRE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE D'AGEN

V A

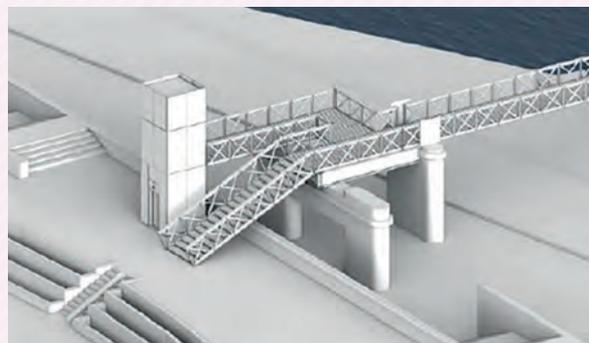
ENGAGEMENT N°80

● PAROLE TENUE

La mise en service de la Passerelle PMR de la Gare en 2020 sera une première réponse. La Ville et l'Agglomération continueront d'exiger la mise en place d'escalators automatiques pour répondre aux besoins du plus grand nombre des usagers.

La SNCF a procédé à l'installation d'une passerelle et d'ascenseurs pour répondre aux exigences réglementaires de l'accès PMR. Ces travaux ont été achevés au premier trimestre 2022.

LA PASSERELLE MICHEL SERRES ENFIN ACCESSIBLE À TOUS !



Programmés au deuxième semestre 2022, les travaux de la passerelle Michel Serres ont été retardés suite à un évènement malheureux survenu en septembre dernier. En effet, les conséquences techniques de l'accident du poids lourd ayant percuté le tablier de la passerelle côté Passage d'Agen ont décalé le début de la mise en accessibilité de l'ouvrage.

Depuis le mois de janvier, les entreprises œuvrent à rendre la passerelle accessible aux personnes à mobilité réduite ou aux poussettes. Ainsi sur chaque rive de la Garonne, un ascenseur sera mis en place. Côté Agen, le seuil sera relevé pour adoucir la pente permettant de rentrer sur la passerelle.

Outre le chantier de la mise en accessibilité, les entreprises ont remplacé la travée au-dessus de la voie sur berge du Passage qui avait été accidentée. Elles ont également procédé à une remise en état des appuis de la passerelle qui étaient corrodés.

Les travaux sont désormais entrés dans leur dernière phase. L'ouverture au public est programmée fin juillet. Les Passageois et les Agenais, usagers quotidiens retrouveront une passerelle Michel Serres, vieille de près de deux siècles, rénovée et enfin accessible à tous ! Enfin !

RELEVER LE DÉFI DU NUMÉRIQUE

GOUVERNANCE ET INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

CRÉER UN CONSEIL AGENAIS DU NUMÉRIQUE



ENGAGEMENT N°81

● EN COURS

Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen la création d'un Conseil Agenais du Numérique constitué par les principaux acteurs de l'écosystème numérique (élus, entreprises, associations, écoles, indépendants...) qui aura pour vocation de fédérer les initiatives locales pour favoriser l'innovation et l'inclusion numériques.

Nous proposerons dans le cadre de la commission transition numérique de l'Agglomération d'Agen, d'étoffer le groupe des membres de la commission en y incluant des représentants du monde universitaire, du secteur public, du secteur privé, du monde associatif et d'usagers afin d'échanger sur les thématiques de la commission (inclusion numérique et infrastructure réseau) et également des sujets d'actualité de l'Agglomération d'Agen.

DÉFINIR UN PLAN NUMÉRIQUE TERRITORIAL



ENGAGEMENT N°82

● EN COURS

Nous définirons le Plan Numérique Territorial de la Ville d'Agen sur 5 ans (2021-2026) afin d'identifier les projets prioritaires et les modalités de mise en œuvre d'une véritable stratégie de territoire intelligent (Smart City) pour accompagner sa transformation numérique.

Une étude de définition de la stratégie numérique du territoire devait être lancée avec le soutien de la Banque des Territoires. Ce travail qui permettra de définir le plan numérique territorial devait débuter début 2024. La multiplicité des projets engagés et leur avancement rend caduque la réalisation de Plan Numérique Territorial de portée générale. Par contre, l'Agglomération d'Agen portera un plan territorial de lutte contre l'exclusion numérique (Cf engagement n° 84).

TERMINER LE DÉPLOIEMENT À 100% DU TRÈS HAUT DÉBIT



ENGAGEMENT N°83

● EN COURS

La crise sanitaire impose d'accélérer l'aménagement numérique de notre territoire. Le déploiement du THD est avancé sur la Ville d'Agen (12 416 prises désormais raccordables sur un total de 26 105 locaux). C'est pourquoi nous nous engageons à obtenir d'Orange le déploiement de la fibre optique auprès de 100% des foyers de la Ville d'Agen d'ici fin 2022.

Le déploiement de la fibre optique sur la Ville d'Agen est très avancé. À ce jour, 22548 locaux sont éligibles sur un total de 26561, la fin du déploiement par Orange étant prévu pour juin 2024. La Ville d'Agen se mobilise afin que la phase finale du déploiement prenne en compte l'ensemble des usagers y compris ceux qui habitent dans des zones particulières (quartier Ermitage par exemple).

CRÉER UN RÉSEAU DE TIERS-LIEUX NUMÉRIQUES



ENGAGEMENT N°84

● PAROLE TENUE

Nous créerons et animerons un réseau de tiers-lieux numériques assurant un maillage cohérent de la ville. Accessible à tous, chaque tiers-lieu numérique proposera des espaces dédiés et sera équipé de moyens d'accès Internet (Wifi public et connexion fibre haut débit), des matériels numériques, d'un accompagnement et d'ateliers thématiques. À son lancement, ce réseau comprendra (sous réserve de l'accord des exploitants) notamment la Médiathèque, le Point Jeunes, le Florida, les centres sociaux, Destination Agen, les Montreurs d'Images, le Café Vélo, la Bibliothèque Universitaire...

Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen d'étendre ce maillage sur son territoire pour préparer la population dans le cas de futures crises sanitaires (télétravail et lutte contre l'isolement).

Trois espaces numériques ont d'ores et déjà ouverts au sein de quartiers prioritaires de la ville et du centre-ville. Le premier espace numérique rattaché au centre social de la Masse est situé rue de Montanou. Le second, situé rue du docteur Henri Fourestié est rattaché au CCAS. Le troisième espace numérique, actuellement situé à Barleté va déménager courant 2023 au Parc Chabaud pour se développer et une agence postale communale ouvrira également ses portes dans ces nouveaux locaux. Animés par des conseillers numériques dédiés, des accompagnements individuels et des formations en format collectifs sont proposées pour les personnes souhaitant se former au numérique. Un quatrième espace, qui a vocation à devenir un tiers-lieu numérique au sein de la Médiathèque Lacépède est en cours d'élaboration, les travaux commenceront début 2024.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE A OUVERT À TAPIE

Suite à une baisse de la fréquentation et du nombre d'opérations réalisées depuis 2018, la direction de la Poste a pris la décision de fermer la poste de Tapie fin octobre 2022. La ville d'Agen a réagi rapidement afin de maintenir le service aux habitants dans ce quartier populaire.

En effet, une réflexion était déjà en cours pour moderniser le tiers-lieux numérique basé à Barleté afin de mieux travailler en synergie avec le Centre Social de Tapie et rayonner également sur Rodrigues.

Ainsi, il a été décidé de créer un nouveau lieu innovant en partenariat avec la Poste autour de services postaux et services numériques.

C'est désormais chose faite depuis le 12 juin dernier avec l'ouverture d'une agence postale communale / espace numérique dans les locaux de l'ancienne poste de Tapie.

Concrètement, la Ville d'Agen a pris en gestion directe cet établissement qui proposera au public les produits et services postaux et des services financiers et prestations associées ainsi que de la médiation numérique (écrivain public numérique, formation, accès libre aux outils...).

C'est un agent de la Ville qui assurera ces missions en contrepartie d'un financement mensuel d'environ 1 100 € de la Poste

Ainsi, le nouveau bureau de poste de Tapie sera ouvert les Lundi/mardi/jeudi/vendredi = 8h30 -12h00 et le mercredi de 13h30 -17h, alors que l'espace public numérique fonctionnera tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Plus d'infos sur www.agen.fr



LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

ENGAGEMENT N°85

PAROLE TENUE

Nous créerons un poste de chargé d'inclusion numérique. Ce professionnel animera une équipe d'écrivains publics numériques (bénévoles, services civiques...) qui interviendront notamment au sein des tiers-lieux pour accompagner les Agenais les plus éloignés du numérique dans leurs démarches administratives et leur vie quotidienne.

Une chargée d'inclusion numérique, Adélaïde Bourjade, a été recrutée au mois d'octobre 2020, deux conseillers numériques et deux médiateurs numériques ont depuis été embauchés. Ils travaillent dans les espaces numériques de la ville et font également des actions hors les murs pour aller à la rencontre de nouveaux publics (écoles, lycées, associations).

CRÉER UNE " GRANDE ÉCOLE NUMÉRIQUE "

V A

ENGAGEMENT N°86

● PAROLE TENUE

Nous travaillerons avec le Campus Numérique 47 pour proposer des parcours de formation en ligne labellisés "Grande École Numérique" en complément de ce qui existe avec IN'TECH.

L'Agglomération a fait le choix d'adhérer au Campus numérique 47 et d'apporter un financement annuel ainsi qu'une subvention aux investissements d'un million d'euros afin de soutenir l'incubation, l'accueil de start-up en numérique et la création d'un tiers lieu destiné à développer l'inclusion numérique. Le Conseil Départemental du Lot-et-Garonne et l'Agglomération d'Agen sont en contact avec l'ESIEA (École Supérieure d'Informatique Électronique Automatique) pour prendre le relai d'INTECH. 140 étudiants y suivront des cursus bac+3 à bac+5.

CRÉER UNE APPLICATION MOBILE " VIVRE AGEN "

V

ENGAGEMENT N°87

● EN COURS

Nous créerons une application mobile permettant aux Agenais d'accéder à l'information qui les intéresse. Cette application rassemblera les outils déjà existants ("TellMyCity", "SortirAgen",...) et les services dématérialisés de la Ville (Portail Citoyen et Famille...). Elle sera progressivement enrichie par de nouveaux services (application de mobilité, consultations citoyennes etc.).

Le déploiement d'une application mobile est en cours, afin d'accéder à l'ensemble des démarches dématérialisées de la ville depuis son smartphone. Il sera ainsi possible de réserver la cantine, les centres de loisirs, prendre un rendez-vous pour ses papiers d'identité et de retrouver l'ensemble des applications mobiles déjà disponibles (TellMyCity, SortirAgen et PrestoPark). Cette application sera enrichie au fur et à mesure de nouvelles démarches dématérialisées. Le lancement de l'application est prévu en septembre 2023.

MIEUX INFORMER ET ALERTE LES AGENAIS

V

ENGAGEMENT N°88

● PAROLE TENUE

Nous développerons un système de télé-alerte pour mieux informer les Agenais sur les sujets qui les concernent : alertes en cas de risques (crues, tempêtes, canicule...), travaux ou perturbations de circulation dans le quartier, dans la rue... tout en respectant la réglementation en vigueur.

À l'automne 2020, la ville d'Agen a lancé un dispositif baptisé #AgenAlerte qui permet aux Agenais de s'inscrire sur une base de données sécurisée respectant les normes RGPD et d'être informés par mail ou SMS en cas de crise (météo, inondation, canicule, crise sanitaire...), ou d'informations importantes concernant leur environnement (circulation, travaux, quartier...).

L'inscription se fait sur le site de la ville d'Agen ou à l'accueil de la mairie.

Depuis mai 2021, se sont plus de 3000 personnes qui se sont inscrites sur ce dispositif.

DÉVELOPPER UN ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE

A

ENGAGEMENT N°89

● EN COURS

Nous accompagnerons le développement d'un écosystème numérique avec d'une part l'incubateur du Campus Numérique 47 à Agen et d'autre part la pépinière du Technopole Agen-Garonne où nous planterons les start-up numériques.

Outre sa participation au Campus numérique 47, auquel l'Agglomération a fait le choix d'adhérer et d'apporter un financement annuel et une subvention aux investissements d'un Million d'Euros afin de soutenir l'incubation et l'accueil de Start-up en numérique et la création d'un tiers lieu destiné à développer l'inclusion numérique. L'Agglomération d'Agen a souhaité aller plus loin en renforçant l'innovation, à la fois par une diversification économique et par un soutien aux nouvelles filières innovantes et émergentes telles que l'eau et l'adaptation au changement climatique et le numérique. Pour cela elle porte le projet de campus de l'innovation et des compétences sur le Technopole Agen Garonne, en lien avec Sud Management et la CCI. Ce Campus de l'Innovation et des Compétences s'appuiera sur un triptyque composé par le soutien à l'innovation, un incubateur-pépinière porté par l'Agglomération d'Agen et la formation portée par Sud Management. Les travaux de l'incubateur-pépinière ont démarré en avril 2023 et l'ouverture est prévue à la rentrée 2024. Sud Management réalisera ses travaux en 2024 pour une ouverture à la rentrée 2025.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

A

ENGAGEMENT N°90

● EN COURS

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture et dans le prolongement du SAMA (Salon des Solutions d'Avenir du Monde Agricole), nous étudierons un projet de territoire innovant basé sur la technologie numérique en agriculture pour accompagner la transition de l'agriculture traditionnelle vers l'agro-écologie. Ce projet s'inscrit dans la lignée d'Agropole lancée il y a 30 ans, et s'appuiera sur la pépinière d'entreprises installée sur le Technopole Agen-Garonne.

Après une première édition en 2019, le salon SAMA, rendez-vous professionnel de l'Agriculture responsable, revient à Agen en 2023. À travers sa nouvelle compétence " Agriculture ", l'agglomération d'Agen souhaite se doter d'une stratégie agricole destinée à soutenir l'agriculture sur son territoire, accompagner la transmission-reprise des exploitations et valoriser les acteurs des filières agricoles. Le développement d'un projet de territoire agricole innovant basé notamment sur la technologie numérique doit permettre d'accompagner la transition de l'agriculture traditionnelle vers l'agroécologie. Ce projet s'appuiera sur l'Incubateur pépinière d'entreprises (IPE) dont les travaux d'aménagement ont débuté début 2023 sur le technopole Agen-Garonne.

La troisième session du concours de création d'entreprises innovantes " Créa'Tag " organisé avec le Cluster Eau & Climat s'est tenue fin 2022 et permet de mettre en lumière et d'accompagner des " jeunes pousses " porteuses de projets autour des thématiques de la préservation de la ressource en eau, de l'agriculture de précision, de la climatisation durable des villes et de l'économie verte. L'opération est renouvelée pour 2023.

LE NUMÉRIQUE POUR FAVORISER LES MOBILITÉS INTELLIGENTES

PERMETTRE LE TÉLÉPAIEMENT DU STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE



ENGAGEMENT N°91

● PAROLE TENUE

Dès 2020, nous mettrons en œuvre une application mobile pour régler facilement le stationnement en voirie grâce à son smartphone : plus besoin de monnaie, ni de ticket, paiement au temps passé et moins de PV grâce à la possibilité de rallonger son temps de stationnement à distance.

De nombreux usagers du stationnement en voirie utilisent le télépaiement, grâce à leur smartphone et à l'utilisation de l'application Presto Park.

Avec le paiement à distance, plus besoin d'avoir de monnaie, ni ticket et la possibilité d'adapter et de rallonger son temps de stationnement à distance selon les besoins.

En 2022, 65 000 transactions ont été réalisées à partir de l'application par les 3 000 abonnés du service.

DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE GUIDAGE VERS LES PLACES DE STATIONNEMENT LIBRE



ENGAGEMENT N°92

● À VENIR

Nous étudierons la possibilité de mettre en œuvre des systèmes de guidage depuis son smartphone ou son GPS vers les places de stationnement disponibles y compris les places PMR.

Le guidage à la place est une offre de service très séduisante, mais qui nécessite des investissements très coûteux (installation de capteurs). Ce service pourrait n'être mis en place que dans certains secteurs en tension comme le centre-ville par exemple.

SÉCURISER LES PASSAGES PIÉTONS



ENGAGEMENT N°93

● PAROLE TENUE

Nous testerons des passages piétons innovants dotés de capteurs de présence et de systèmes lumineux (peinture, LED, etc.) qui s'illumineront à l'arrivée des piétons pour faire ralentir les automobilistes. Ils seront testés sur une zone à trafic dense comme l'avenue du Général de Gaulle et la place de la Préfecture. En cas de retour positif, ils seront étendus aux abords des écoles, collèges et lycées...

La ville d'Agen déploie progressivement des plots lumineux permettant de mieux identifier les passages piétons. Cela a été le cas dans le cadre de l'aménagement de la place Jasmin. En 2023, le passage piéton faisant le lien entre la cité administrative et le parking du gravier sera traité de la même façon ainsi que celui situé à l'angle du boulevard de la Liberté et de la rue Lisbonne.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS VIA UNE APPLICATION DE NAVIGATION



ENGAGEMENT N°94

● PAROLE TENUE

Nous proposerons de déployer une application mobile de navigation qui rassemblera tous les moyens de transport existants (bus, voitures, pieds, vélos...) pour effectuer un itinéraire donné sur l'Agglomération. Dans un deuxième temps, cette application présentera également l'empreinte carbone associée à chaque type de déplacement.

L'application pour smartphone Agglo Agen mobilité est sortie en juin 2022. Elle rassemble sur une même interface toutes les possibilités de déplacement pour effectuer un trajet sur l'agglomération (voiture, bus, train, navette, vélo électrique, marche...) avec la possibilité de payer ses tickets et ses abonnements pour les bus Tempo.

RELEVER LE DÉFI ÉCONOMIQUE

La question de l'emploi est prioritaire aux yeux des Agenais (84%). L'enjeu pour la ville est de porter une ambition économique forte au sein de l'Agglomération pour conforter les zones économiques, développer des filières innovantes et accompagner le commerce de cœur de ville tout en prenant en compte les enjeux environnementaux et numériques.

DÉVELOPPER NOS INFRASTRUCTURES

DÉVELOPPER LE TECHNOPOLE AGEN-GARONNE

A

ENGAGEMENT N°95

● PAROLE TENUE

Dans le prolongement de la première tranche du Technopole Agen Garonne (plus de 300 emplois créés à fin 2019) et de la création du 2^{ème} échangeur Agen-Ouest, nous y poursuivrons l'accueil d'entreprises notamment industrielles en investissant et développant la Pépinière d'Entreprises et le centre de services associés tout en confortant ces engagements sur le plan environnemental (label HQE).

Le technopole Agen-Garonne s'étend sur 85 hectares ouverts à l'urbanisation dont 13 sont destinés aux entreprises de services et numérique, 50 à l'Industrie Agroalimentaire et aux activités de production industrielles et le reste destinés aux activités logistiques. À ce jour, 44 hectares ont été vendus et 7 hectares réservés. Onze entreprises sont déjà en exploitation, quatre chantiers sont en cours dont le futur Incubateur-Pépinière porté par l'Agglomération d'Agen et trois autres chantiers vont démarrer. A la fin 2023, les 14 entreprises installées sur la zone emploieront près de 1100 salariés. Il reste 30 hectares de foncier disponibles sur la technopole.

CONSTRUIRE LE SECOND ÉCHANGEUR AGEN-OUEST SUR L'A62

A

ENGAGEMENT N°96

● PAROLE TENUE

Le deuxième échangeur autoroutier situé à Agen Ouest porté par Vinci Autoroutes est définitivement lancé grâce à la décision ministérielle et aux engagements financiers actés en juin 2019. Nous nous assurerons, au sein de l'Agglomération, de l'avancée des travaux pour une mise en service de l'ouvrage en 2022.

Le second échangeur a été mis en service le vendredi 18 novembre 2022, dans une version provisoire sans auvent de protection des barrières de péage. Comme cet élément, pourtant prévu dans le programme des travaux arrêté, n'a pas été réalisé en même temps que les travaux d'aménagement de l'échangeur, il doit faire l'objet d'une nouvelle consultation de travaux par le concessionnaire de l'autoroute Vinci ASF, qui a récemment confirmé son accord pour cet aménagement (début des travaux fin 2023).

AUTOROUTE A62 : LE NOUVEL ÉCHANGEUR AGEN OUEST EST OUVERT !

Après un an et demi de travaux, le nouvel échangeur Agen Ouest (sortie n°6.1) a été mis en service le 18 novembre 2022. Cette nouvelle infrastructure s'inscrit dans un plan de développement Rive Gauche porté par l'Agglomération d'Agen depuis 2015.

Situé sur les communes de Brax, Roquefort et Sainte-Colombe-en-Bruilhois, ce nouvel accès vers l'A62 vise 5000 passages par jour.

La réalisation d'un nouvel échangeur autoroutier marque une étape importante dans le développement de l'agglomération. Il s'inscrit ainsi dans un ensemble d'aménagements visant à développer la rive gauche de la Garonne tels que la ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse, le pont et le barreau de Camélat (liaison vers la RN 21), le Technopole Agen Garonne.

La construction achevée en 2024 du pont et du barreau de Camélat, associée à ce nouvel échangeur permettront également à terme de rapprocher le Villeneuvois et le Fumémois des métropoles toulousaines et bordelaises.



CAMÉLAT : OUVERTURE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2024 !

La construction du Pont de Camélat et de la voie nouvelle de 3 km, dite "Barreau de Camélat", a débuté, comme prévu, en juin 2022, avec deux chantiers menés en parallèle : la construction de 2 ouvrages d'art sur la Garonne et sur le Canal et la création du barreau de Camélat

La construction de 2 ouvrages d'art non courants

Dans le lit de la Garonne, la construction d'une estacade provisoire réalisée à l'automne 2022 et de batardeaux terminés en janvier 2023 a permis d'assurer un coulage des fondations des piles du pont au sec au printemps 2023. Aujourd'hui, les 2 piles du futur pont sont achevées.

Ainsi, les premiers tronçons des charpentes métalliques des deux ponts ont été "lancés" à l'aide de treuils en juin 2023 et vont se poursuivre dans les prochains mois.

L'ouvrage du canal sera terminé en novembre 2023 et celui de la Garonne en février 2024.



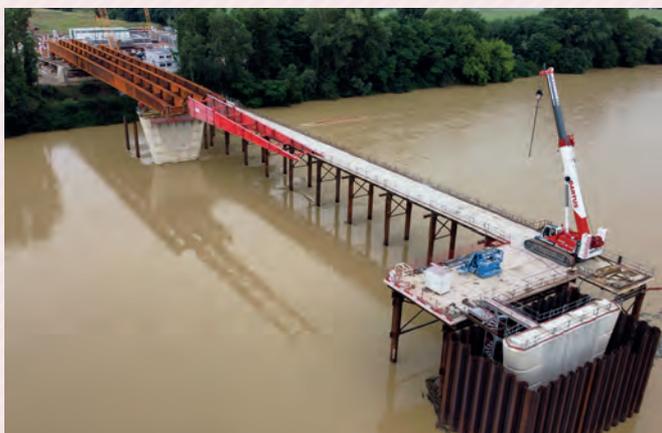
La construction du barreau routier

Cette nouvelle voie de 3 km a nécessité la construction d'ouvrages qui permettront de franchir le ruisseau du Rieumort et de rétablir le chemin de Franchinet. Ils sont désormais achevés.

Début juin 2023, ont pu débuter les travaux sur l'actuel rond-point de Camélat. D'une durée de 4,5 mois, ces travaux vont permettre de réaménager le giratoire et de créer une nouvelle bretelle vers le futur pont de Camélat.

La couche de roulement, structure supérieure de la chaussée sera réalisée en fin d'été 2023 et les travaux sur l'ouvrage de franchissement du Pradet devraient s'achever à l'automne.

Le mois d'août 2023 marquera également le début des travaux de la voie verte qui accueillera piétons et cyclistes à partir du printemps prochain.



Planning général

La guerre en Ukraine et ses conséquences (difficultés d'approvisionnement en matières premières) a décalé le calendrier initial qui prévoyait une mise en service en décembre 2023, la livraison est désormais prévue en mars 2024 !



POURUIVRE LE PROJET DU BARREAU ET DU PONT DE CAMÉLAT

A

ENGAGEMENT N°97

● EN COURS

Après la livraison de l'amorce de la rocade Ouest d'Agen en 2017 (de la D119 à la D656), la construction du pont et du barreau de Camélat contribuera de manière décisive au désenclavement du territoire agenais ainsi qu'à la liaison économique entre le Nord (Villeneuvois) et le Sud (Albret) du département. Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen que ce projet soit prioritaire dans son Plan Pluriannuel d'Investissements et nous défendrons son inscription aux Contrats de Plan État-Région 2014-2022 et 2022-2028. Nous donnerons, dans ce projet, une place importante aux mobilités douces (pistes cyclables, voies piétonnes).

Les travaux, démarrés au tout début de l'été 2022, avancent à grands pas, malgré un environnement économique international un peu chahuté (retard induit par la guerre en Ukraine sur l'approvisionnement des aciers notamment). Le financement de la phase pro-réalisation est partagé entre l'État (18 M€), le Département (13,8 M€) et l'Agglomération d'Agen (22,2 M€) pour un objectif de 54 M€ HT, auquel doivent être ajoutés 6 M€ HT de la phase études-acquisitions foncières (financement CPER 2015-2020) pour un total général de 60 M€ HT. Du fait du retard des approvisionnements, la mise en service est repoussée au 1^{er} trimestre 2024.

ANIMER NOTRE RÉSEAU ÉCONOMIQUE

CRÉER UNE PLATEFORME DE SERVICES "AGEN ENTREPRENDRE"

A

ENGAGEMENT N°98

● PAROLE TENUE

En lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne, nous proposerons à l'Agglomération de mettre en œuvre "AGEN ENTREPRENDRE", véritable plateforme de services mutualisés dédiée aux entrepreneurs agenais. Cette plateforme contribuera également à mettre en relation des cédants et des repreneurs d'entreprises.

Forts de leurs compétences complémentaires en matière de développement économique et de services aux entreprises, l'Agglomération d'Agen et la CCI ont souhaité parfaire leur dispositif commun d'accompagnement des entreprises.

Simplifier le parcours d'entrepreneur, proposer une offre en ingénierie complète (création, développement, cession-transmission), offrir des solutions immobilières et foncières compétitives, adaptées aux attentes, accompagner dans la recherche de financements, aider dans les recrutements, accompagner dans la prévention ou gestion des difficultés, tels sont les objectifs d'Agen Entreprendre qui a été mise en service en mai 2020.

De nouveaux services ont été déployés sur la plateforme en 2021. Entrepreneurs, adoptez le réflexe : www.agenentreprendre.fr

FAIRE D'AGEN LE PREMIER PRODUCTEUR D'AGRO-ALIMENTAIRE BIO

A

ENGAGEMENT N°99

● EN COURS

Nous afficherons l'ambition de faire de notre territoire le premier producteur d'agroalimentaire bio de France en poursuivant le développement d'Agropole sur le Technopole Agen-Garonne. Afin de marquer ce positionnement stratégique, nous proposerons d'organiser chaque année les Assises de l'Agroalimentaire bio.

L'Agglomération d'Agen poursuit la démarche initiée en 2019 dans le cadre de la reprise en gestion du Marché d'intérêt national (MIN) d'Agen-Boé. C'est ainsi que le MIN bénéficie actuellement d'un ambitieux programme de travaux de requalification et de modernisation, portant à la fois sur des bâtiments et entrepôts de stockage, mais également sur le déploiement d'une nouvelle plateforme de 2 183 m² sur le marché au Carreau. Ce vaste programme, dont les travaux doivent s'achever à la fin de l'été, doit permettre de recréer et de moderniser la chaîne de valeur des productions, tout en garantissant une chaîne logistique adaptée et de qualité pour les 400 producteurs et 250 acheteurs du MIN. Cette opération de 4,5 M€ HT est financée à 74 % par les partenaires institutionnels. Parallèlement, et en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne, différentes manifestations seront organisées en 2023 pour le grand public : Le Printemps à la ferme (fin mai), le festival " Agen Gourmand, Tous à table ! " (Ancien festival de la gastronomie – 17 juin), le marché des producteurs de pays (13 juillet).

UNE AMBITION AÉRONAUTIQUE POUR AGEN

A

ENGAGEMENT N°100

● ABANDONNÉ

L'Agglomération d'Agen est située au cœur de l'Aerospace Valley (entre Bordeaux et Toulouse) mais compte aujourd'hui peu d'entreprises dans le secteur de l'aéronautique en pleine croissance. Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen de réserver le foncier situé autour de l'aéroport d'Agen pour une vocation aéronautique.

La crise sanitaire aura eu des conséquences durables sur l'industrie aéronautique. Une des premières mesures post confinement a été l'arrêt de la ligne commerciale Agen-Paris. Les travaux de la commission de révision du programme dite commission Covid ont conclu que cet engagement n'était plus pertinent et qu'il devait être abandonné.

AGEN EN MOUVEMENT, AGEN SE TRANSFORME !

Tour de la ville des différents chantiers qui transformeront la cité agenaïse dans les mois à venir.



BOULEVARD DE LA LIBERTÉ

L'ancien magasin Lidl et la boulangerie qui le jouxtait laisseront la place à une résidence senior de 90 logements avec deux commerces au rez-de-chaussée. Juste à côté, trois bâtiments sont en train d'être construits. Ils abriteront des bureaux, des commerces et quelques logements.



AVENUE JEAN JAURÈS

L'hôtel Atlantic doit subir des travaux de réhabilitation pour transformer cette friche en un immeuble de 16 logements. Juste devant, deux commerces (pharmacie et opticien) sont en cours de construction.



AVENUE DE COLMAR

L'ancien magasin Tati va bientôt être rasé pour laisser la place à deux bâtiments offrant 71 logements et qui seront entourés de 10 maisons individuelles groupées.



RUE DE CESSAC

Juste à côté de la mairie, l'ancienne banque est en phase de restauration. À terme, la résidence comprendra 32 logements.



PLACE JEAN-BAPTISTE DURAND

L'immeuble qui abritait la poissonnerie Latour ayant été détruit, un bâtiment de 10 logements locatifs avec un commerce en rez-de-chaussée sera construit.



RUE FERDINAND DAVID

À quelques pas d'Armandie, une résidence de 35 logements collectifs est en pleins travaux.



RUE LEDRU ROLIN

L'ancien centre culturel laissera la place à des logements. L'ensemble immobilier sera composé de 28 logements.



BOULEVARD CARNOT

L'important chantier du boulevard Carnot permettra au bâtiment en travaux de rénovation complète de changer de destination de bureaux pour créer 49 logements.



RUE FRANCIS CARCO

L'ancien centre de radiologie va subir une profonde transformation dans les mois à venir. L'immeuble sera totalement détruit pour laisser la place à une résidence étudiante de 73 logements.



TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA GRANDE HALLE VOYAGEURS DE LA GARE D'AGEN

Débuté en janvier 2023, la Gare d'Agen va vivre 18 mois aux rythmes des travaux de sa grande halle voyageurs pour laquelle la SNCF investit plus de 9 millions d'euros. Ce sont plus de 2370 m² de halle qui seront transformés et sécurisés par la remise en état du système d'évacuations d'eaux pluviales, la réparation et le renforcement de la charpente métallique, le changement de la couverture avec l'ajout d'une verrière supplémentaire pour illuminer les quais ainsi que le changement de l'éclairage et de la sonorisation. Le chantier devrait aboutir en août 2024, offrant ainsi à tous les usagers, une gare propre et digne des 1 200 000 voyageurs par an.

RENFORCER LE PÔLE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CONFORTER AGEN COMME PÔLE UNIVERSITAIRE



ENGAGEMENT N°101

● EN COURS

Nous poursuivrons avec l'Agglomération d'Agen le développement de l'offre universitaire d'Agen en soutenant l'essor d'un campus santé (licence de médecine suite à l'ouverture de la première année en 2019...) et en accompagnant l'extension de l'ENAP (500 élèves supplémentaires par an, émergence du pôle criminologique). Nous accompagnerons activement le développement de Sud Management.

Plusieurs projets contribuent à conforter Agen comme pôle universitaire avec notamment l'ouverture d'une licence 3 - Révision comptable prévue en septembre 2023 et d'une licence 2 Sciences de la vie au Département universitaire des sciences d'Agen envisagée en septembre 2024.

L'Institut de formation des professionnels de santé (IFPS) accueille de nouveaux cursus et fera l'objet d'une extension en 2024 afin de pouvoir accueillir tous les étudiants. Par ailleurs, une partie de Sud Management viendra s'installer sur le technopole Agen Garonne en 2024, en lien avec le Campus de l'innovation et des compétences.

À l'horizon 2026, la création d'un pôle d'excellence en criminologie appliquée viendra renforcer le site de l'Enap. En outre, l'Agglomération étudie avec ses partenaires le développement de nouvelles filières autour de l'eau, de l'adaptation au changement climatique, de l'énergie et du développement durable.

FAIRE DES CAMPUS DU PIN ET MICHEL SERRES DES "CAMPUS CONNECTÉS"



ENGAGEMENT N°102

● À VENIR

Nous candidaterons pour labelliser nos deux campus (Pin et Michel Serres) " Campus Connectés " du Ministère de l'Enseignement Supérieur. À l'image de ce qui été réussi avec la PACES (première année commune aux études de santé), ce dispositif permettra d'élargir l'offre de formation pour les étudiants agenais via l'enseignement en ligne (vidéo, salle immersive...), et un accompagnement humain renforcé grâce à un environnement universitaire privilégié et un tutorat pédagogique.

Un espace labellisé " Campus Connecté " est un lieu d'études où des jeunes inscrits auprès d'une université ou d'une école peuvent suivre à distance une formation via des salles de cours connectées. Les " Campus Connectés " permettent de bénéficier d'un accompagnement méthodologique et psychologique (tutorat). Ils offrent la possibilité aux personnes éloignées d'un pôle universitaire de poursuivre ou de reprendre des études supérieures garantissant la même reconnaissance et la même qualité de diplômes que sur un campus universitaire tout en étant encadré et accompagné. L'Agglomération accompagne donc le développement de formations dans ces antennes universitaires, en présentiel ou hybrides. Elle ne se privera toutefois pas de bénéficier, si l'opportunité se présentait, d'être labellisée " Campus connecté " et de proposer ainsi de nouvelles formations à distance aux étudiants.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE CŒUR DE VILLE

FAIRE DU CŒUR DE VILLE D'AGEN LE PÔLE COMMERCIAL D'EXCELLENCE DU DÉPARTEMENT



ENGAGEMENT N°103

● PAROLE TENUE

Nous proposerons d'accompagner nos commerçants du centre-ville dans le virage du digital par la création d'un Community Manager qui deviendra leur " ambassadeur " sur les réseaux sociaux pour valoriser leur savoir-faire, développer et fidéliser leur clientèle, et plus largement les accompagner dans leur développement numérique. Nous proposerons également de créer une " boutique services " proposant conciergerie, consigne, garde d'enfants, click and collect, location de poussettes, steward urbain, etc.

Le plan de digitalisation lancé depuis 2020 montre son efficacité. La mise en place d'un community manager animant les réseaux sociaux Instagram et Facebook a permis de faire grimper le nombre des followers à plus de 3600. Depuis 2022, des jeux concours sont proposés par les commerçants, ce qui contribue à augmenter l'audience sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, les commerçants peuvent être accompagnés dans l'optimisation de leur présence sur les réseaux sociaux. À ce jour plus de 20 commerçants ont été conseillés : création ou refonte de leurs comptes, réalisation d'un reportage photos insolite pour valoriser le commerce et les commerçants, formation sur les bonnes pratiques.

La boutique de service, située au sein de l'office de Tourisme propose la location de poussettes, location de vélos, de langes d'enfants, wifi, points de recharge multimédia, etc.

Le volet garde d'enfant a été porté par une initiative privée, qui au final n'a pas trouvé sa clientèle.

AMÉNAGER LA RUE PARMENTIER



ENGAGEMENT N°104

● PAROLE TENUE

En continuité de la rénovation du Marché-Couvert réalisée en 2019, nous aménagerons la rue Parmentier pour créer un lien fort entre le boulevard Piéton et le Marché-Couvert. La rue Parmentier deviendra alors un lieu privilégié d'animations commerciales et gastronomiques.

La rue Parmentier a été aménagée, créant la liaison entre le boulevard piéton et le marché-couvert avec un revêtement de sol identique à l'existant et offrant une meilleure visibilité de l'entrée du marché. Elle accueille les manifestations commerciales en lien avec le Marché Couvert, Afterwork du Marché, la Nuit des soldes...

Il sera toujours possible d'y ajouter par la suite une pergola ou d'autres aménagements décoratifs pour faire vivre le lieu.

PORTER UNE AMBITION TOURISTIQUE, COMMERCIALE ET ARTISANALE POUR LE QUARTIER DU PIN



ENGAGEMENT N°105

● EN COURS

Nous poursuivons la requalification commerciale de la portion Castex-Pin du Boulevard de la République entreprise par la Ville en donnant une priorité aux projets à vocation touristique ou artisanale.

Un effort particulier est porté sur ce quartier. Au 113 boulevard de la République, l'îlot Anna Carita sera transformé par la société Domofrance. Les immeubles insalubres vont laisser place à un bel immeuble de style haussmannien qui abritera une cellule commerciale de 160 m² en rez-de-chaussée et des appartements aux étages. Une maison de santé pluridisciplinaire a également ouvert ses portes à l'automne, regroupant médecins, sage-femme et infirmière.

METTRE EN PLACE UN PROGRAMME D'ANIMATIONS MENSUEL DU CŒUR DE VILLE



ENGAGEMENT N°106

● PAROLE TENUE

Avec les Commerçants d'Agen, nous proposerons un programme mensuel d'animations du cœur de ville tout au long de l'année sur l'ensemble des places de la ville (Gravier, Boul'piéton et Pin). Ces animations seront organisées en partenariat avec les acteurs culturels et les associations sportives d'Agen.

L'agence du commerce pilote un groupe projet pour le suivi de cet engagement avec les services de la communication, des sports, de la culture, le domaine public et l'union des commerçants et des artisans d'Agen.

De nombreuses animations sont en cours et à venir. L'UCAA participe à l'organisation de la semaine commerciale en avril, la nuit des soldes ou encore, la braderie d'été. La nuit des musées en mai, la fête de la musique ou le lancement de la saison culturelle en septembre mettent la culture à l'honneur. Les associations sportives sont sollicitées pour proposer des démonstrations et initiations régulièrement. Enfin, l'été, les afterworks du marché couvert prennent le relais d'Agen Village organisé par Monte le son. Enfin, les Fêtes d'Agen en août constituent un moment clé de l'année.

ORGANISER UN FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE



ENGAGEMENT N°107

● PAROLE TENUE

Nous organiserons un "Festival de la gastronomie d'Agen" chaque année en été en partenariat avec les restaurateurs et les commerçants d'Agen autour de la marque #AgenLeMeilleurDuSudOuest.

Deux éditions du "Festival de la gastronomie d'Agen" ont été organisées en 2021 et 2022 début juillet en partenariat avec les restaurateurs et les commerçants d'Agen autour de la marque #AgenLeMeilleurDuSudOuest.

La troisième édition du Festival de l'alimentation et de la gastronomie d'Agen a pris un nouveau virage : nouvelle date (18 et 19 juin 2022 en ouverture des terrasses et au moment des afterwork printaniers), nouveau nom " Agen Gourmand, Tous à table ! " et nouveau concept : plus festif, convivial et populaire.

Un village Gourmand était installé sur le Gravier autour de 3 espaces : un espace Gourmand avec des food trucks et des restaurateurs, un espace Producteurs et Animation qui permettait au public de se régaler avec les produits locaux et un espace rencontres dans lequel des conférences et des show-cooking ont permis au public d'échanger sur le thème du bien manger.



LUTTER CONTRE LA VACANCE COMMERCIALE



ENGAGEMENT N°108

● EN COURS

Nous créerons un fonds pour financer des appels à projet à vocation commerciale et accompagner des projets innovants. Nous développerons des boutiques éphémères selon le concept "Ma boutique à l'essai".

L'Agence du commerce alimente périodiquement l'observatoire du commerce, outil essentiel à l'accompagnement et l'orientation des porteurs de projets en fonction de leur activité.

Un travail de prospection est également réalisé auprès des agents immobiliers et développeurs d'enseignes nationales.

De plus, la boutique éphémère située au 124 Bd de la République abrite " Des idées folles ", styliste – designer (création originale de robes sur mesure), et également école de couture. La gérante, Mme Saunier déménagera en septembre pour s'installer durablement, après avoir testé son activité.

MUTUALISER LES LIVRAISONS EN CENTRE-VILLE



ENGAGEMENT N°109

● EN COURS

Nous proposerons la mutualisation des livraisons des commerces du cœur de ville à partir d'une plateforme créée au MIN pour désengorger le centre-ville le matin et réduire les frais de transports pour les commerçants. Les livraisons seront réalisées par des professionnels de la logistique à l'aide de véhicules propres.

Plusieurs réunions de travail se sont tenues avec des opérateurs locaux.

L'Agence du commerce a mené des enquêtes auprès des commerçants afin de réaliser un état des lieux sur le fonctionnement des livraisons en hyper centre-ville.

Des visites à Bordeaux sur les sites URBV et CITY HUB de La Poste et à La Rochelle, ont permis au groupe de travail de réaliser un partage d'expériences et d'établir une méthodologie.

Une expérimentation de livraison du dernier kilomètre en véhicule propre sera lancée avant la fin de l'année sur l'hyper centre-ville, avec un opérateur privé.

DANS NOS QUARTIERS

RENFORCER NOS QUARTIERS AVEC DES PÔLES COMMERCIAUX ET DE SERVICES DE PROXIMITÉ



ENGAGEMENT N°110

● EN COURS

Nous soutiendrons le développement de pôles commerciaux et des services de proximité dans chacune des parties périphériques de la Ville.

À ce titre, nous avons identifié :

- Pour la partie Sud-Ouest : les pôles Boulevard de la Liberté (ex-LIDL) et Avenue d'Italie (Aguasud)
- Pour la partie Sud : le pôle Edouard Lacour / Roland Goumy
- Pour la partie Est : le pôle Jean Jaurès / Floréal
- Pour la partie Nord-Est : le pôle Donnefort / Léon Blum
- Pour la partie Nord : le pôle Rouquet / Avenue Georges Delpech

Pour la partie Sud-Ouest, l'ancien Lidl, fermé depuis plusieurs années sur le boulevard de la Liberté a été démoli. Cet ensemble foncier verra la construction de logements de standing et des cellules commerciales en rez-de chaussée, à côté d'une nouvelle résidence de services seniors autonomes. La livraison est prévue début 2025.

Le pôle Jean Jaurès / Floréal va être redynamisé avec la construction d'un bâtiment qui accueillera la pharmacie sur l'ancien terrain de la station Total. A l'arrière l'ancien hôtel Atlantic va être requalifié en résidence de 16 logements. Sur l'avenue Jean Jaurès, l'ancien magasin Toutélectric a été démoli pour permettre la construction d'une résidence de services seniors de 84 logements dont la livraison est prévue fin 2024 qui sera gérée par les Senioriales.

Près de l'axe Donnefort / Léon Blum et dans le cadre du projet de l'écoquartier, l'avenue Henri Barbusse à Agen va être dynamisée avec trois ouvertures annoncées : Lidl, Grand Frais et la boulangerie Marie Blachère. Cet ensemble commercial permettra de revitaliser ce secteur tout en offrant à ses habitants composés de bon nombre de personnes âgées avec le foyer La Salève situé à proximité, une offre commerciale qualitative.

ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

ISSUS DE LA CONCERTATION AVEC LES AGENAIS

ORGANISER DES LIEUX DE BAINADE PUBLICS EN ÉTÉ

A

ENGAGEMENT N°111

● PAROLE TENUE

À court terme, nous proposerons à l'Agglomération d'ouvrir le jardin de la piscine Aquasud en été et d'en faire un lieu d'animation pour les familles avec transats et parasols. À moyen terme, le dossier d'Agen-Plage à Passeligne sera à nouveau instruit.

Au vu des enjeux financiers, l'Agglomération s'est organisée autour d'une ouverture simultanée, durant toute la période estivale, d'Aquasud et de Garonne Plage.

Cette opération fortement plébiscitée par les Agenais sera renforcée en 2023 puisqu'elle couvrira toute la période estivale du 7 juillet au 3 septembre. Elle offre un cadre naturel et sécurisé pour la détente et la baignade. En complément de l'espace de nage, des animations et des espaces de location (paddle, canoë...) sont proposés pour constituer un véritable pôle de loisirs estival aux Agenais comme aux touristes. Aquasud pour sa part bénéficiera d'une ouverture renforcée toute la journée et durant toute la période estivale afin de permettre aux nageurs de continuer à bénéficier de la piscine.

CRÉER UNE AIRE D'ACCUEIL DES CAMPING-CARS

V A

ENGAGEMENT N°112

● EN COURS

Nous proposerons à l'Agglomération de créer une aire d'accueil des camping-cars en proximité de la Ville d'Agen et qui sera reliée au cœur historique et commercial par des voies de circulations douces.

L'Agglomération d'Agen a fait l'acquisition en juillet 2021 d'un terrain situé rue des Iles à Agen, avec pour projet d'y installer une aire de camping-cars d'une vingtaine d'emplacements avec services (eau, électricité, vidange). Le terrain a été préparé (défrichage, démolition, dépollution), les autorisations d'urbanisme sont en cours d'instruction et l'aire devrait voir le jour en 2024. Une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de cet équipement a été lancée.



ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

ISSUS DE LA COMMISSION COVID

FAVORISER L'EMPLOI DES JEUNES

A

ENGAGEMENT N°113

● EN COURS

La crise sanitaire va générer une augmentation massive du chômage des jeunes. La ville soutiendra, aux côtés de l'Agglomération, toutes les structures qui agiront pour lutter contre cette tendance. La ville prendra sa part de responsabilités en recrutant des jeunes pour satisfaire les besoins sociaux générés par la crise par l'intermédiaire de contrats aidés (service civique, emplois-compétences, un jeune-une solution), en soutenant par un fonds dédié l'emploi des jeunes en appui des aides d'Etat (par exemple sur l'entrepreneuriat des jeunes) et le dispositif Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée et en participant, aux côtés des chambres consulaires, à la promotion de l'emploi des jeunes par les entreprises.

L'emploi des jeunes demeure une des préoccupations principales de la collectivité. Les travaux actuellement menés dans le cadre de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale (GPECT) sur l'Agglomération d'Agen a mis en évidence la nécessité d'associer les entreprises à la question de l'orientation et de l'emploi des jeunes.

La ville d'Agen poursuit ensuite ses actions en faveur des jeunes en accueillant des stagiaires dans ses services (169 stagiaires accueillis en 2022) et organise régulièrement des actions d'information. À ce jour, ce sont 9 apprentis qui sont en poste au sein de notre administration.

Par ailleurs, le Point Jeunes organise et anime chaque année son forum jobs d'été qui accueille de plus en plus de public (900 personnes pour l'édition de 2023).

La ville d'Agen organise tous les ans des chantiers jeunes qui bénéficient aux jeunes Agenais au travers des centres sociaux et du Point Jeunes. Enfin, en juillet 2023, le taux de chômage de l'Agglomération d'Agen a atteint 6,2% soit un niveau historiquement bas.

ADAPTER LE PROJET AÉROPORTUAIRE D'AGEN À LA CRISE SANITAIRE

A

ENGAGEMENT N°114

● PAROLE TENUE

La crise sanitaire a eu pour effet de mettre à mal la filière aéronautique. Le Syndicat Mixte a été contraint d'arrêter la liaison-voyageurs vers Paris dès le mois de juin 2020. Nous demanderons à l'Agglomération d'Agen d'entamer des négociations actives sur les trajets ferroviaires vers Paris, notamment le matin pour prévoir une arrivée à Montparnasse autour de 9h30. Malgré tout, l'infrastructure aéroportuaire demeure essentielle à une partie de l'activité économique. Nous devons ajuster les activités de l'aéroport à l'apprentissage, à la formation, aux loisirs et aux vols d'affaire.

Avec la fin de la ligne aérienne Agen-Paris il était devenu nécessaire de restructurer l'aéroport. Après la reprise d'Airways par Paris Flight Training, des projets sont en cours pour le développement de nouvelles activités aéronautiques notamment autour de l'aviation d'affaire et de la maintenance aéronautique. C'est ainsi qu'Airplane, entité bien connue et spécialisée dans la maintenance et la peinture d'avions de ligne s'est installée en 2022 et est en pleine expansion. Toutefois, si l'aéroport d'Agen dispose d'un ensemble de services complet : contrôle aérien, service incendie, assistance en escale, il est désormais essentiel pour assurer le développement des entreprises du territoire et celui de la plateforme qu'un contrôle à l'immigration puisse avoir lieu activable sous 48h ou 24h pour les vols provenant hors de l'espace Schengen.

L'État s'était engagé lors de la fermeture de la brigade de douane d'Agen en 2018 à ce que cette mesure n'affecte pas le développement de l'aéroport où la douane devait continuer à assurer ses missions de contrôle sur les vols " hors Schengen ". Ce point est donc en discussion avec les différents ministères concernés et est devenu prioritaire.

REFONDER LES OBJECTIFS ET LA GOUVERNANCE DU CENTRE DES CONGRÈS D'AGEN

A

ENGAGEMENT N°115

● PAROLE TENUE

La crise a fait s'effondrer le marché des salons et des congrès. Une modification structurelle de notre centre de congrès est à venir, c'est l'ensemble du projet qui doit être revu à la lumière des nouvelles attentes du public du tourisme d'affaires. Nous demanderons à l'Agglomération d'Agen, propriétaire du centre de congrès, de mener rapidement cette réflexion en lien avec l'office de tourisme intercommunal et notre direction de l'action culturelle.

Le conseil d'Agglomération a confié au groupement Miharu/PGO par délégation de service public la gestion et l'exploitation du centre des congrès et du parc des expositions d'Agen pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2032. Cette offre a en effet été jugée performante au regard de plusieurs éléments : le moindre recours aux fonds publics, un programme d'investissements important permettant de moderniser l'équipement et d'améliorer l'offre et le service proposé, un positionnement économique performant combinant la création d'une offre de séminaires locaux, l'accueil de congrès nationaux ou régionaux, l'organisation d'évènements hébergés, ou encore l'augmentation de l'offre spectacle. Enfin, une nouvelle identité a été créée avec le nom d'Agen Agora pour améliorer l'image et la notoriété du site.

CRÉER UNE RÉSERVE CITOYENNE D'URGENCE

V

ENGAGEMENT N°116

● À VENIR

L'épidémie a montré l'urgence de la mobilisation très rapide de citoyens agenais vis-à-vis des plus fragiles d'entre nous. De manière à être efficace en situation d'urgence, la ville gèrera de manière permanente une réserve de citoyens acceptant volontairement de participer à cet effort d'entraide en situation de crises diverses (crise sanitaire, inondation, etc.).

La mobilisation spontanée des Agenais lors de la crise du Covid et notamment du premier confinement a encouragé la ville à formaliser et encadrer les bonnes volontés.

Une réflexion conjointe avec le CCAS, le service Santé et le service Proximité Vie des quartiers sera menée dans ce sens. Elle pourra être mobilisée et testée lors de la journée citoyenne (cf engagement n°44).

S'ORGANISER POUR ANTICIPER LES SITUATIONS D'URGENCE

V

ENGAGEMENT N°117

● EN COURS

La crise sanitaire a mis en évidence l'absence de stocks de sécurité, dans les vêtements de protection courants (masques, blouses...). La ville d'Agen s'équipera en conséquence de manière à pouvoir anticiper de nouveaux événements ultérieurs.

Par ailleurs, la ville d'Agen doit s'organiser pour répondre à l'urgence alimentaire, d'abord en soutenant les associations caritatives et, si nécessaire lorsque celles-ci sont susceptibles de faire défaut, d'en prendre le relais. Pour l'ensemble de ces actions, la ville d'Agen élaborera un plan de résilience pour anticiper toute nouvelle crise.

Le CCAS poursuit son accompagnement auprès des associations caritatives et épiceries sociales et solidaires. Le service fait un point régulier avec ces acteurs pour identifier les besoins et les difficultés éventuelles. Ces relations, permettant une transversalité entre les associations dont le CCAS est un vecteur reconnu, sont particulièrement précieuses en cas de crise (canicule extrême, inondations, etc.).

RENFORCER LA DIGITALISATION DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

V A

ENGAGEMENT N°118

● EN COURS

La crise sanitaire nous incite à promouvoir nos services publics par des outils numériques. Nous identifierons en particulier les domaines sportifs et culturels comme devant être accessibles à distance : visite virtuelle de nos lieux culturels, formation en ligne, diffusion en direct de séances sportives ou de manifestations culturelles, etc.

L'administration poursuit la digitalisation de ses services afin d'améliorer la productivité interne et proposer de nouveaux services dématérialisés aux usagers. De nouveaux outils sur les domaines des ressources humaines et services techniques ont ainsi été déployés permettant la dématérialisation totale des procédures et de l'instruction des demandes. La préoccupation de l'administration est d'interfacier au maximum l'ensemble de ces outils dans un souci d'optimisation et de gain en réactivité. L'application d'instruction des demandes des services techniques est par exemple reliée à l'application de signalements Tell My City. L'utilisation d'Office 365 sera opérationnelle courant 2023.

Ces actions, en réduisant l'usage du papier, s'inscrivent également comme levier de la transition écologique.

INSTALLER LE DROIT AU TÉLÉTRAVAIL À LA MAIRIE

V A

ENGAGEMENT N°119

● PAROLE TENUE

Nous proposerons à l'Agglomération en début d'année 2021 de faire du télétravail un outil de progrès social et de l'installer comme nouveau droit pour les employés de l'administration commune d'Agen.

La crise sanitaire nous a obligé à repenser notre organisation du travail avec notamment la découverte, pour beaucoup, du télétravail. L'expérience a montré que ce mode d'organisation a contribué à garantir un bon niveau de service public sur l'ensemble des activités de la ville d'Agen et de l'Agglomération d'Agen. Il était donc nécessaire de proposer cette option de manière plus durable et structurante. Afin de répondre à cet enjeu, l'administration commune s'est équipée d'un parc d'ordinateurs portables adaptés. Un protocole d'accord a été signé avec les partenaires sociaux pour installer le télétravail comme un droit pour les agents qui peuvent désormais en bénéficier 3 jours par semaine.

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS AGENAISES

V

ENGAGEMENT N°120

● À VENIR

La ville procédera à un inventaire précis des aides de l'Etat (et des autres collectivités territoriales) en lien avec chacune des associations agenaises et mesurera avec elles l'impact de la COVID sur leurs activités en 2020 et 2021. La Ville, forte de ce constat, accompagnera les associations dans leurs démarches de recherche de financement. La ville soutiendra la promotion d'une nouvelle génération de spectacles vivants (plus petits, en plein air, phygitaux).

Une chargée de mission a été recrutée dans le cadre du Contrat de relance et de transition écologique. Elle est également chargée d'identifier les appels à projets et programmes susceptibles d'intéresser les associations agenaises. L'objectif est de pouvoir accompagner les associations en demande dans le cadre du financement de leurs projets. Des avancées sont attendues en fin d'année, suite au vote du projet de loi de finances. En 2022 la ville d'Agen a retrouvé le niveau de subventions attribué aux associations agenaises en 2019, à savoir 1 714 402 €.

AGEN MÊME 2020

Une énergie positive pour Agen

Le 15 mars 2020, vous nous accordiez votre confiance pour gérer notre belle Ville d'Agen pour le mandat 2020-2026.

Durant ces 3 ans, nous avons été fidèles à la devise que nous avons déployée durant notre campagne électorale : "une énergie positive pour Agen". Cette formule n'était pas un slogan de communication. Elle symbolisait l'ambition profonde que nous portons pour notre Ville.

Depuis 2020, tous les élus de notre équipe Agen Même 2020 se mobilisent au quotidien pour faire avancer les projets inscrits dans notre programme de mandat. 80% de nos engagements sont soit réalisés, soit lancés. Éducation, social, sport, vivre-ensemble, propreté, économie, voirie, mobilité, quartiers, numérique, santé... sur tous les champs de l'action municipale, nous sommes en mouvement pour continuer à moderniser notre ville et plus encore, pour réussir les transitions profondes qui s'ouvrent à nous : la transition écologique, la transition numérique.

Mais nous ne sommes pas des magiciens. Seuls, nous ne pourrions pas régler l'ensemble des problèmes, mais nous mettrons toute notre énergie à faire notre part.

À l'image du Petit Colibri, nous devons prendre notre part sur deux priorités nouvelles que nous nous sommes donnés pour la fin de ce mandat. Nous devons prendre notre part dans la lutte contre l'isolement. Nous devons chacun faire notre part pour l'amélioration de la propreté en ville.

Citoyens, associations, conseils de quartiers, élus, nous devons tous faire notre part pour continuer à transformer à Agen !

AGEN, UN SOUFFLE CITOYEN

C'était le 15 mars 2020. C'était un autre monde.

L'élection municipale agenaïse à peine terminée, les bureaux de vote tout juste remballés, la France se confinait, et débutait un cycle d'incertitudes qui ne s'est toujours pas clôturé.

À la crise sanitaire et ses conséquences sociales (isolement, précarité...) a succédé la crise de la guerre en Ukraine, drame d'abord pour le peuple ukrainien, et qui a rapidement entraîné en France et en Europe des conséquences là aussi sociales : inflation, hausse du coût de la vie, de l'énergie...

Cette situation, inédite à bien des égards, aura marqué cette 1^{ère} partie de mandat municipal, comme elle a marqué nos vies à toutes et tous.

Car oui, déjà, la moitié du mandat s'est écoulée. L'occasion de regarder en arrière : Durant ces 3 années, nous avons porté fièrement, en commissions de travail, en conseil municipal et bien sûr au quotidien, auprès de vous, les valeurs pour lesquelles nous nous sommes engagés et qui ont forgé notre collectif : Ecologie, solidarité, citoyenneté.

Services publics, environnement, démocratie participative... Les sujets de débats, les points de désaccord, parfois profonds, n'ont pas manqué. Nous avons, à chaque fois que nous l'estimions nécessaire, contredit, bataillé, et proposé une autre voie.

Aujourd'hui, la 2^{ème} partie du mandat débute. L'occasion de regarder vers l'avant : nous continuerons à faire des propositions, à relayer les vôtres. Nous continuerons à aller à votre rencontre pour échanger avec vous, et enrichir avec vous et pour vous notre vision de la gestion municipale.

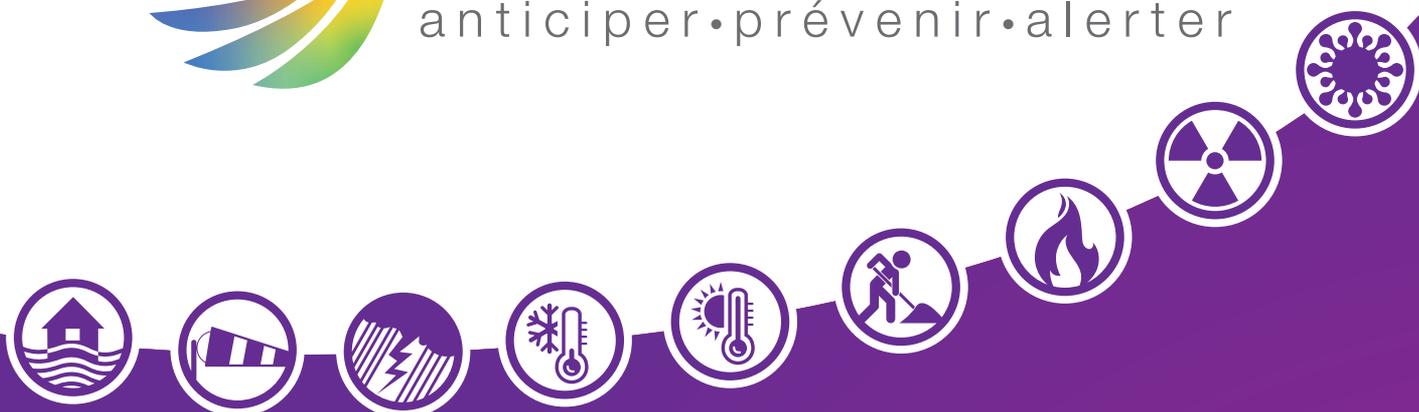
Vos élu.e.s : Pierre Dupont, Laurent Bruneau, Maryse Combres, Marjorie Delcros, Jon Garay, Naïma Lasmak, Frédéric Rauch

agenunsoufflecitoyen@gmail.com



AgenAlerte

anticiper • prévenir • alerter



SOYEZ

INFORMÉS

EN CAS DE CRISE

inondation, tempête, épidémie, canicule...



Inscrivez-vous sur www.agen.fr



25 ET 26 AOÛT 2023

PLACE ESQUIROL

MARTIN SOLVEIG

CLAUDIO CAPEŌ • SOOLKING

CHARLIE WINSTON • TROIS CAFÉS GOURMANDS • YANNS

SUIVEZ-NOUS SUR   @lesfetesdagen

RÉSERVATIONS CONCERTS: WWW.FETESDAGEN.FR